



REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEURE ET DE LA RECHERCHE
SCIENTIFIQUE

UNIVERSITE SAAD DAHLAB BLIDA -01-
INSTITUT D'ARCHITECTURE ET D'URBANISME
Département d'Architecture

Mémoire de Master en Architecture.

Thème de l'atelier : Architecture et Habitat.

Restauration du centre historique et Reconversion d'une friche militaire en éco-quartier.

Cas d'étude : Ville de Djelfa.

Présenté par :

Mr NAIT-OUSSADI, Mourad.

Devant les jurys :

Mr.ZOUGARI ZAKARIA	Président	UNIVERSITE BLIDA 01
Mr.CHAOUATI ALI	Examineur	UNIVERSITE BLIDA 01
Dr.AIT SAADI MOHAMED HOCINE	Encadreur	UNIVERSITE BLIDA 01
Mr SEDOUD ALI	Encadreur	UNIVERSITE BLIDA 01
Mme.BOUCHOUCHA Nour elhouda	Encadreur	UNIVERSITE BLIDA 01

Année universitaire : 2021/2022.

REMERCIEMENTS

الحمد لله الذي بفضلہ تتم النعم.

*Nous tenons à remercier **Dieu Allah** le Tout Puissant de nous avoir donné le courage, la volonté et toute l'énergie nécessaire pour accomplir ce travail.*

*Nos remerciements vont particulièrement à nos chers encadreurs, **DR AIT SAADI MOHAMED HOCINE,***

***MR SEDOUD ALI** qui nous ont accompagnés, soutenus et dirigés mais aussi pour leurs précieuses recommandations et orientations tout au long de l'élaboration de notre travail.*

*On remercie également notre assistante, **Mme BOUCHOUCHANE Nour el houda,** pour son dévouement, disponibilité, patience et précieuse collaboration.*

Nos vifs remerciements vont également aux président et membres du jury qui nous ont honorés par leur présence, aussi pour l'intérêt qu'ils ont porté et le temps consacré à examiner notre travail et de l'enrichir par leurs propositions.

DEDECACE

Je dédier ce modeste travail à toute ma famille, mon père ACHOUR et ma mère HOURIA, mes deux adorables sœurs SARAH et IMANE, et mon frère SAID, ainsi tous les gens qui m'ont aidé pour arriver à cet étape, je vous dit que ce projet est le vôtre, moi je ne suis que le réalisateur.

Résumé :

Une ville durable est avant tout une ville désirable. Un lieu de vie, de travail, mais aussi de loisirs, où les habitants, heureux de leur environnement, auront plaisir à vivre, La ville durable produit de l'harmonie. Il lui faut pour cela parvenir à entrelacer avec intelligence les territoires urbains et ruraux mais aussi à bien articuler entre eux les enjeux écologiques, économiques et sociaux. La capacité à tisser du lien social, à produire des espaces publics de qualité et à s'adapter rapidement aux mutations économiques est aussi l'une de ses qualités premières. La ville durable doit également avoir une capacité de résilience importante pour être en mesure d'absorber d'éventuels chocs économiques, climatiques ou énergétiques et ainsi répondre, dans la durée, aux besoins de ses habitants. La ville durable est conçue pour résister au temps. Une bonne conception urbaine requiert d'accorder une attention particulière à l'analyse du contexte car une ville tire ses atouts de ses particularités et se construit en tenant compte des contraintes de son territoire. A partir d'un diagnostic précis du territoire, il est important d'analyser et de décortiquer ses points forts et ses faiblesses pour proposer, à chaque projet, des solutions adaptées au génie du lieu. Le projet urbain peut alors faire sens sur son territoire. La ville de Djelfa est une ville de garnison, de par sa position stratégique au cœur des hauts plaines steppiques qui fait d'elle un carrefour de transit incontournable d'échange Nord-Sud et Est-Ouest du pays et relie plusieurs villes. Une telle structuration, requiert un projet territorial de consolidation. Celui-ci est préalable au projet urbain à l'échelle de la ville, car, ce dernier, s'il est le seul à être considéré, risque de n'avoir qu'un Impact très limité. Notre projet consiste à La reconversion de la friche militaire qui se situe en plein cœur du centre-ville de Djelfa en éco-quartier, ce site qui fait partie du centre historique de la ville visant une nouvelle restructuration du centre-ville en concevant un quartier écologique compatible avec les concepts et critères du développement urbain durable et contribuant au développement du mode de vie urbain. De plus, ce quartier écologique permet à la ville de réorganiser et de redynamiser le cœur de la ville avec une nouvelle centralité.

Mots clés : Djelfa, Renouvellement urbain, centralité, patrimoine, éco-quartier, habitat.

Abstract:

A sustainable city is above all a desirable city. A place of life, work, but also leisure, where the inhabitants, happy with their environment, will enjoy living, The sustainable city produces harmony. To do this, it must be able to intelligently intertwine urban and rural territories, but also to properly articulate ecological, economic and social issues between them. The ability to weave social ties, to produce quality public spaces and to adapt quickly to economic changes is also one of its primary qualities. The sustainable city must also have a significant resilience capacity to be able to absorb any economic, climatic or energy shocks and thus meet the needs of its inhabitants over the long term. The sustainable city is designed to withstand time. A good urban design requires paying particular attention to the analysis of the context because a city draws its strengths from its particularities and is built taking into account the constraints of its territory. From a precise diagnosis of the territory, it is important to analyze and dissect its strong points and its weaknesses to propose, for each project, solutions adapted to the genius of the place. The urban project can then make sense on its territory. The city of Djelfa is a garrison town, due to its strategic position in the heart of the high steppe plains which makes it an essential transit crossroads for North-South and East-West exchanges in the country and connects several cities. Such a structure requires a territorial consolidation project. This is a prerequisite for the urban project on a city scale, because the latter, if it is the only one to be considered, is likely to have only a very limited impact. Our project consists of the Reconversion of the military wasteland which is located in the heart of the city center of Djelfa in an eco-district, this site which is part of the historic center of the city aiming at a new restructuring of the city center by designing a district ecological compatible with the concepts and criteria of sustainable urban development and contributing to the development of the urban way of life. In addition, this ecological district allows the city to reorganize and revive the heart of the city with a new centrality.

Keywords: Djelfa , Urban renewal , centrality , patrimony , eco-neighborhood , habitat.

ملخص:

المدينة المستدامة هي قبل كل شيء مدينة مرغوبة. مكان للحياة والعمل وكذلك الترفيه ، حيث يستمتع السكان ، سعداء ببيئتهم ، بالحياة ، المدينة المستدامة تنتج الانسجام. للقيام بذلك ، يجب أن تكون قادرة على الربط بين المناطق الحضرية والريفية بنجاح ، ولكن أيضًا للتعبير بشكل صحيح عن القضايا البيئية والاقتصادية والاجتماعية فيما بينها. القدرة على نسج الروابط الاجتماعية ، لإنتاج مساحات عامة جيدة والتكيف بسرعة مع التغيرات الاقتصادية هي أيضًا واحدة من صفاتها الأساسية. يجب أن تتمتع المدينة المستدامة أيضًا بقدرة كبيرة على الصمود لتكون قادرة على امتصاص أي صدمات اقتصادية أو مناخية أو صدمات طاقة وبالتالي تلبية احتياجات سكانها على المدى الطويل. تم تصميم المدينة المستدامة لتحمل الوقت. يتطلب التصميم الحضري الجيد إيلاء اهتمام خاص لتحليل السياق لأن المدينة تستمد قوتها من خصائصها ويتم بناؤها مع مراعاة قيود أراضيها. من التشخيص الدقيق للمنطقة ، من المهم تحليل وتشريح نقاط القوة ونقاط الضعف فيها لاقتراح حلول لكل مشروع تتكيف مع عبقرية المكان. يمكن أن يكون المشروع الحضري بعد ذلك منطقيًا على أراضيها. مدينة الجلفة هي مدينة حامية ، نظرًا لموقعها الاستراتيجي في قلب السهول المرتفعة مما يجعلها نقطة عبور أساسية للتبادلات بين الشمال والجنوب والشرق والغرب في البلاد وتربط العديد من المدن. مثل هذا الهيكل يتطلب مشروع توطيد إقليمي. هذا شرط أساسي للمشروع الحضري على نطاق المدينة ، لأن الأخير ، إذا كان هو الوحيد الذي سيتم النظر فيه ، فمن المحتمل أن يكون له تأثير محدود للغاية. يتكون مشروعنا من إعادة تحويل الأرض القاحلة العسكرية التي تقع في قلب وسط مدينة الجلفة في منطقة بيئية ، هذا الموقع الذي يعد جزءًا من المركز التاريخي للمدينة بهدف إعادة هيكلة جديدة لمركز المدينة من خلال تصميم منطقة بيئية متوافقة مع مفاهيم ومعايير التنمية الحضرية المستدامة والمساهمة في تطوير أسلوب الحياة الحضرية. بالإضافة إلى ذلك ، تسمح هذه المنطقة البيئية للمدينة بإعادة تنظيم وإحياء قلب المدينة بمركزية جديدة.

الكلمات المفتاحية: الجلفة ، تجديد حضري ، مركزية ، تراث ، منطقة بيئية ، موطن

Table des matières

CHAPITRE INTRODUCTIF	1
Introduction générale :	1
Problématique Générale :	4
Problématique spécifique :	6
Hypothèses :	7
Objectifs :	7
Structure du mémoire	8
PARTIE 1 : ETAT DE L'ART	10
CHAPITRE I : PROJET DE RENOUVELLEMENT URBAIN DURABLE	10
PARTIE 1 : ETAT DE L'ART	11
CHAPITRE I : PROJET DE RENOUVELLEMENT URBAIN DURABLE	11
I. LE GIGANTISME URBAIN :	11
Introduction :	11
Le gigantisme urbain	12
Historique :	12
la métropole comme pôle urbain :	12
Les Echelles des métropoles :	13
Echelle mondiale	13
Echelle nationale	13
Echelle régionale	13
En conclusion,	14
II. DEVELOPPEMENT DURABLE	15
Introduction :	15
Définition du développement durable :	16
Les trois piliers du développement durable:	16
Les principes fondamentaux du développement Durable :	17
Le développement durable en Algérie :	17
III. RENOUVELLEMENT URBAIN DURABLE	18
Le projet urbain :	18
Le renouvellement et la restructuration urbaine :	18
Le centre et la centralité en ville :	19
Les types de centre :	19

a) Le centre ancien / centre historique :	19
b) Le centre des affaires :	19
c) Le centre secondaire :	19
La reconversion des friches urbaines :	20
Les types des friches urbaines :	20
L'urbanisme durable :	21
Principes du projet urbain durable :	21
Contraintes du projet urbain :	22
Les objectifs du renouvellement urbain durable :	22
Les finalités d'un projet d'urbanisme durable :	22
IV. ECO-QUARTIER	25
Le Quartier :	25
Eco-quartier :	25
Les Générations et types des éco-quartiers :	25
a) Les proto-quartiers :	26
b) Les quartiers prototypes :	26
c) Les quartiers types :	26
Objectifs des éco-quartiers:	27
Les thèmes à aborder pour la conception d'un éco-quartier durable :	28
Approche systémique et bonnes pratiques :	28
1-La gestion des risques :	28
2-La gestion économe du sol :	29
3-La gestion de l'eau :	29
4-Les nuisances sonores :	30
5-La qualité de l'air :	30
6-Les déplacements :	30
7-Le paysage et les espaces verts :	30
8-L'aménagement de l'espace public :	31
09-Le patrimoine :	31
10-Les matériaux :	32
Analyse d'un exemple qui traite les notions renouvellement urbain durable et éco-quartier : (analyse faite à partir du catalogue du projet)	33
Descriptif Du projet	33

Situation :	33
Limites de la ville :	33
Fiche technique du projet :	34
Problématique.....	34
Programme.....	35
Comment ?	35
Quartier diwan Amiri :	35
Quartier du patrimoine :	35
Quartier commercial :	36
Quartier mixte et résidentiel :	36
Passerelle d'affaire :	36
Zones importantes :	37
Zones de personnage :	37
Étapes de construction :	37
Trame urbains et trame verte :	38
objectifs visée :	39
CHAPITRE II : L'ARCHITECTURE ET L'HABITAT EN ZONES ARIDES.....	40
I- ARCHITECTURE ET CONFORT EN ZONES ARIDE.....	41
II.1.1 CLIMAT ET ARIDITE :	41
Climats :	41
Aridité :	41
Une zone aride :	42
II.1.2 Les caractéristiques des zones arides :	42
II.1.3 Classification des zones arides en fonction de l'indice d'aridité :	42
II.1.4 La diversité des paysages en zones arides :	42
II.1.5 Végétation des zones arides :	44
II.2 ARCHITECTURE SAHARIENNE.....	44
II.2.1 Définition de l'architecture saharienne.....	44
II.2.2 Les concepts des villes sahariennes :	44
II.2.2.1 Concepts de centralité :	44
A) La centralité politique :	45
B) La centralité économique :	45
C) La centralité commerciale :	45

D) La centralité d'accessibilité :	45
E) La centralité sociale :	45
F) La centralité supérieure :	45
II.2.3 ARCHITECTURE K'SOURIENNE	48
Signification du mot Ksar :	48
Morphologie du ksar :	49
Organisation intérieure	49
Le patio élément structurant de la maison traditionnelle :	50
Notion de porte et seuils urbain :	50
Squifa :	51
Les matériaux et le système constructif de dans les maisons k'sourienne	51
II.3 NOTION SUR L'HABITAT	51
II.3.1 définitions	51
L'habitat :	51
L'habitation	52
Le logement :	52
II.3.2 Les types de l'habitat :	52
L'habitat urbain :	52
L'habitat rural :	53
L'habitat dispersé :	53
II.3.3 Les forme de l'habitat :	53
Habitat individuel :	53
Définition :	53
Types :	53
Il y a cinq types de maisons individuelles :	53
Habitat intermédiaire :	54
Définition :	54
Caractéristiques :	54
Habitat collectif :	55
Definition :	55
Types :	55
Caractéristiques :	55
AVANTAGES :	55

INCONVENIENTS :	55
La hiérarchisation entre les zones d'habitat :	56
II.3.4 La pratique de l'habitat en Algérie :	57
Introduction :	57
II.3.4.1 L'ancien patrimoine :	57
Habitat mozabite :	57
Habitat aurassienne :	59
Habitat kabyle :	60
Habitat arabo-andalou :	62
Habitat ottoman :	63
Le patrimoine colonial :	65
Le patrimoine post-colonial :	65
PARTIE 2 : CAS D'ETUDE.....	66
CHAPITRE III : LECTURE DE LA VILLE DE DJELFA.....	66
Introduction :	67
III.1. Situation géographique de la ville de Djelfa :	68
a)Contexte territorial :	68
.....	68
b)Contexte régional :	68
.....	68
c)Contexte communal :	69
.....	69
III.1.2 Accessibilité :	69
III.1.2.1 Infrastructure routière :	69
III.1.2.2 Infrastructure ferroviaire ancienne :	69
Infrastructure ferroviaire nouvelle :	69
III.1.3 La structure naturelle.....	70
III.1.3.1 Hydrographie :	70
III.1.3.2 Le milieu physique :	71
A.Ie relief	71
.....	71
Les quatre zones sont :	71
1)La zone des « Hautes Plaines » du Nord :	71
.....	71

2)La zone de dépression des « Zahrez »	71
3)La zone atlasique des «Ouled Nail» :	72
4)La zone de la « Plateforme Saharienne » :	73
B.La géomorphologie :	73
•Altimétrie :	73
•Pentes :	73
C.La géologie :	74
D.La lithologie :	74
E.La tectonique :	75
F.L'Edaphologie :	76
III.1.4 La végétation :	77
III.1.5 Occupation du sol :	78
1.Le domaine agricole :	79
2.Le domaine forestier :	81
2.1.La forêt naturelle :	81
2.2.Les reboisements :	81
2.3. Lematorral:	82
L'alfa :	82
Les terres improductives	82
III.1.5 Les données climatiques	82
III.1.5.1 La pluviométrie	83

III.1.5.2 Les températures :	84
III.1.5.3 L'humidité	85
III.1.5.4 L'enneigement	85
III.1.5.5 Les gelées :	85
III.1.5.6 Les Vents	86
III.2 LECTURE DU TERRETOIRE ET LOGIQUE D'IMPLANTATION :	86
III.2.1 L'approche théorique : La typo morphologique	87
III.2.1.1 Le principe de la méthode :	87
La morphologie :	87
La typologie :	87
III.2.1.2 Origine de la méthode :	87
III.2.1.3 Objectif de la méthode :	87
III.2.2 Processus d'appropriation du territoire de Djelfa :	87
A) La première phase :	88
B)La deuxième phase :	88
C)La troisième phase :	89
D)Quatrième phase :	89
Synthèse :	90
III.3 ANALYSE DIACHRONIQUE DE LA VILLE DE DJELFA	90
III.3.1 Lecture de l'organisme urbain :	90
Introduction :	90
La prééminence des structures territoriales :	90
La première édification :	91
Redoublements modulaires de l'organisme urbain de base :	93
Hiérarchie des parcours urbains :	96
Aperçu historique :	98
Préhistoire et protohistoire :	98
Berbères et romains :	99
Islamisation :	100
Période turque :	100
Période Précoloniale :	101
Du colonialisme a l'indépendance :	101
Période entre 1852-1868:	102

Texte original de la création de Djelfa :	103
Période entre 1868-1945:	104
Période entre 1945-l'indépendance :	105
Période après l'indépendance :	106
Carte de synthèse du développement de la ville historique :	107
Synthèse :	108
ANALYSE SYNCHRONIQUE DE LA VILLE DE DJELFA :	109
Lecture de l'agrégat :	109
Introduction :	109
Le processus typologique de l'agrégat :	109
La première phase :	109
a. Application :	109
La deuxième phase :	110
a. Application :	110
La troisième phase :	110
a. Application :	110
Etat des tissus du centre urbain avant et après le réaménagement de la place du marché :	111
Synthèse :	113
Conclusion :	114
BIBLIIOGRAPHIE :	115
CHAPITRE 4 : L'INTERVENTION URBAIN ET LE PROJET ARCHITECTURAL :	117
ANALYSE DE L'AIR D'INTERVENTION :	117
Présentation de l'aire d'étude :	117
1-Critère du choix :	117
2- Situation de l'aire d'étude :	117
Délimitation de l'aire d'étude :	118
4- Accessibilité :	121
3 L'État Des lieux :	121
1-Étude du Système Viaire et parcellaire :	121
2-La vocation juridique :	122
3-La structure fonctionnelle :	122
4-Le gabarit :	123

DEMARCHE D'INTERVENTION :	125
Proposition urbaine a l'échelle de la ville :	125
Proposition urbaine a l'échelle du quartier :	125
Applications sur la ville :	126
Les friches :	126
Schémas de structure globale :	127
Schémas de structure Globale :	128
Applications sur le quartier :	129
Etape 1	129
Etape 2 :	130
Vue de l'ensemble :	134
Les principes du développement durable à l'échelle du quartier :	135
Tramway :	135
Les panneaux solaires :	135
La palmeraie :	135
Les espaces publics :	135
PROJET ARCHITECTURAL :	136
Choix du projet :	136
Définition des différents concepts :	136
Localisation	137
Les concepts du projet	137
Plan de masse du projet :	138
Principe structurelle :	139
Etape 01 :	139
Etape 02 :	139
Etape03 :	139
Principe fonctionnelle :	140
.....	140
Niveau 01 :	140
.....	140
Niveau 02 :	140
Niveau 03 :	140
La genèse de forme :	141

Etape 01 :	141
Etape 02 :	141
Etape 03 :	141
La façade urbaine :	142
Présentation des programmes et organigrammes :	143
Programme de l'ensemble :	143
Programmes des logements :	143
L'aménagement de l'intérieurs :	146
Le système constructif :	147
Brique silico calcaire :	147
La structure en béton armé :	147

LISTES DES FIGURES :

Figure I.1 : Plan montrant l'échelle des métropoles.....	10
Figure I.2: les Piliers du développement durable.....	16
Figure I.3: les friches urbaines.....	19
Figure I. 4: Des friches urbaines aux quartiers durables : définition, enjeux et potentialité [Emmual Rey].....	20
Figure 3 Des friches urbaines aux quartiers durables : définition, enjeux et potentialité [Emmual Rey]	20
Figure I.6: Eco-quartier Vauban à Freiburg (Fribourg), Allemagne. Source : (www.3-0.fr)	25
Figure I. 7 : Eva-Lanxmeer.	25
Figure I. 8 : Leidsche Rijn à Utrecht (Pays-Bas).	25
Figure I. 9 : les 10 objectifs des éco-quartiers.....	27
Figure I. 10 : Le plan directeur.....	34
Figure 2 . 1 : Les climats dans le monde. Source : Larousse : Encyclopédie.	40
Figure 2. 2 : La carte mondiale des zones arides.....	40
Figure 2. 3 :Reg d'Adrar.....	42
Figure 2. 4 : les hamadas	42
Figure 2. 5 : Le djebel	42
Figure 2. 6: Oasis de Taghit.	43
Figure 2. 7 : grand erg occidental.....	43
Figure 2. 8 : La centralité traditionnelle de la ville de Biskra au 17ème siècle Source : Abdelhamid Zerdoum, les turcs à Biskra 1660 - 1844, 1998	45
Figure 2. 9 : La centralité de la ville de Biskra à l'époque coloniale.....	45
Figure 2. 10 : : mutation de la centralité de la ville de Biskra	46
Figure 2. 11: :L'horizontalité et la compacité des constructions au m'zab source : générationvoyage.fr	47
Figure 2. 12 : Aghrem Sidi Brahim, noyau original organisé autour d'une Rahba avec un mur de rempart.	48
Figure 2. 13 : La maison du ksar de Timimoun	48
Figure 2. 14 : Wast Dār d'el Qadi, à Boukaïs, dans la wilaya de Béchar (2005)	49
Figure 2.15 : Porte à Timimoune	49
Figure 2. 16 : Sqifa à Timimoune.....	50
Figure 3. 1 : la situation de la wilaya dans le terroir.....	61
Figure 3. 2: la wilaya dans son contexte régional.	61
Figure 3. 3: Découpage communal.....	62
Figure 3. 5: RN01	62
Figure 3. 4: RN01	62
Figure 3. 6: Les limites hydrographiques.	63
Figure 3. 7: Les limites hydrographiques.	64
Figure 3. 8: Les zahrez gharbi et chergui.....	65
Figure 3. 9: Les pentes.....	66
Figure 3. 10: modèle numérique du terrain.....	67
Figure 3. 11: Structure géologique des hauts plateaux de Djelfa.	67
Figure 3. 12: carte de l'ensemble géomorphologique.	68

Figure 3. 13: carte des reliefs.	68
Figure 3. 14: carte de l'occupation de sol.	71
Figure 3. 15: la végétation a benhar.	73
Figure 3. 16: carte des forêts.	73
Figure 3. 17: les reboisements.	74
Figure 3. 18 : image de l'alfa.	74
Figure 3. 19: Schéma de la typo morphologique urbaine.	79
Figure 3. 20: carte de la première phase.	80
Figure 3. 21 : carte de la deuxième phase.	80
Figure 3. 22: carte de la troisième phase.	81
Figure 3. 23 : carte de la quatrième phase.	81
Figure 3. 24: l'intersection des parcours créant la ville de djelfa.	83
Figure 3. 25: le site en 1868.	91
Figure 3. 26: le site en 1883.	92
Figure 3. 27: le site en 1958.	93
Figure 3. 28: le site en 1958.	94
Figure 3. 29: carte de synthèse du développement de la ville.	95
Figure 3. 30: Lotissement du noyau urbain. Source : URBATIA.	97
Figure 3. 31: édification sur parcours mère. Source : URBATIA.	97
Figure 3. 32: édification sur parcours d'implantation. Source : URBATIA.	98
Figure 3. 33: Travaux de réaménagement de la place du marché.	99
Figure 3. 34: Les tissus du noyau urbain avant le réaménagement de la place du marché.	100
Figure 3. 35: état actuel du noyau urbain.	100

LISTE DES TABLEAUX :

Tableau 1.1: Indice d'aridité bioclimatique des écosystèmes secs.....	33
Tableau 3.1: quantités de précipitations source : URBATIA.....	75
Tableau 3. 2: Températures moyennes à Djelfa entre 1972-1990. source: URBATIA.....	76
Tableau 3.3: Températures moyennes à Djelfa en 2007. Source: URBATIA.....	76
Tableau 4: Variations moyennes mensuelles de la vitesse de vent : Station de Djelfa (1990-2007) source : URBATIA.	78

CHAPITRE INTRODUCTIF

Introduction générale :

La ville, depuis sa fondation ne peut être qu'un facteur d'entropie ; une nécessité pour satisfaire ses habitants.

Le développement des villes par la concentration des personnes et des activités pose de nombreux problèmes au quotidien de plus en plus importante sur l'environnement, l'économie, et les citoyens eux-mêmes.

Actuellement l'**urbanisation** est dans phase d'accélération importante. Cette propulsion est consécutive aux nouveaux phénomènes dus à la mondialisation et aux nouveaux modes d'informations et de diffusion. Les supports de la mobilité sont tellement vulgarisés que le monde se présente comme un immense marché. Et comme cette mondialisation vise l'Homme, ses besoins et ses tendances, elle participe à son approvisionnement et à son aliénation. Et ce sont les villes qui subissent des grandes mutations. La globalisation tend à créer les marchés dans le sillon de ce mouvement économique opéré par l'internationalisation : « market lead... ». Le capital instaure une mainmise sur toutes les places fortes. Ces dernières, déjà sous le joug de l'idéologie néolibérale, se transmutent en **métropoles** et deviennent ensuite un **étalement urbain** énorme. Ce dernier est un phénomène de développement des surfaces urbanisées en périphérie des grandes villes, se fait avec une densité du bâti d'autant plus faible que l'on s'éloigne du cœur des villes.

Aujourd'hui, le monde est en train de vivre une crise dont les principaux mobiles ne sont pas loin des effets de l'urbanisation. Les plus optimistes disent que 70% des humains habiteront en ville d'ici l'an 2050... C'est dire que cette concentration aura au moins à changer le substrat de l'écorce terrestre. L'urbanisation, comme les autres « mouvements » historiques et contemporains entraîne des grandes mutations et ne peut en cas éviter les crises qui surviendront...

Les modes de gestion urbaine, commandent également une performance technique et réglementaire adaptées. La gestion des déchets « ménagers » constitue un indicateur de son efficacité. Alliant, logistiques, modes et « imaginations », cette mesure est d'autant plus importante qu'elle est quotidienne. Les ressources sont également appelées à accompagner l'évolution « démographique » et technologique. Le cas des ressources « épuisables » et périssables pose le problème des modes de consommation qui relèvent surtout d'une conscience citoyenne et de la sensibilisation. Autant affirmer que la ville, telle que nous la vivons aujourd'hui, ne montre pas assez ses « effets dégradateurs ». Elle se dessine comme un organisme vivant, qui a besoin de ressources renouvelées, qui doit « se soulager » de ses déchets, qui doit penser à trouver des espaces pour ses protubérances... voulues ou non...

En 1994 à Aalborg, les villes européennes lancent leur Charte, des villes et des territoires durables. Les représentants de 80 villes, s'engagent dans ce cadre d'élaborer l'Agenda 21.

Il a fallu beaucoup de temps pour les acteurs de la ville pour comprendre que l'urbanisme n'est pas seulement une affaire de spatialisation ni seulement de programmation. La ville a toujours servi prioritairement de réceptacle aux projets dissimulant des idéologies sous formes de programmes et de normes consacrées. Au-delà de la pluridisciplinarité scientifique, l'urbanisme ne cesse de convier d'autres catégories de spécialistes, de compétences et même d'acteurs indirects. Il faut préciser que cette situation découle des rapports et du rôle revendiqué par les « habitants », les usagers et les utilisateurs dans la ville.

En fait ils deviennent de plus en plus regardant sur la chose publique. Bien sûr dans cette volte-face, les gestionnaires des villes, souvent issus des élections locales, se mettent à chercher à élaborer des politiques et des modes de gouvernance pour répondre aux attentes de leurs électeurs mais aussi pour prétendre se faire « réélire ». L'enjeu « politique » ne peut donc se départir des formes de marketing. Le marketing, le mot est lancé : c'est la nouveauté que les intervenants sur l'espace urbain et ses gestionnaires approprient pour mener à bien leurs concepts.

De l'autre côté Les villes Sahariennes connue dans le passé par leurs modes d'organisation dicté par la spécificité du site ce qui a engendré au début une structure bien intégrée dans son contexte « l'eau, le soleil et le sable » ceux-ci ont joué un rôle très important comme des éléments naturels qui ont assuré la vie aux oasis sahariennes durant des siècles¹ , Mais ce processus d'urbanisation maintenant frappe à son ampleur et sa sélectivité spatiale et sa rapidité dans ces territoires. L'état de développement des pays du sud mettait à nu les problèmes environnementaux, qui sont en majorité des conséquences de la croissance économique des pays du nord. Ces derniers ont non seulement « pollué » leur environnement, ils ont transféré ces « méfaits » aux pays du sud. D'autres parts, il est donc loisible de voir dans cette « proposition » d'écodéveloppement, une sorte d'autonomie politique, sociale et culturelle des pays du sud. Point de marchés, point de lieux d'enfouissement...

La ville européenne, construite exclusivement pour les européens, avec sa structuration urbaine régulière et les infrastructures qu'elles offre, marquait le lieu privilégié de la pollution qui y trouve les conditions qui se rapprochent de la vie moderne.

« L'expédition d'Alger, en 1830, ne se rattache pas à la politique coloniale française de la Restauration, mais consiste plutôt en un geste improvisé de politique intérieure. Le gouvernement en difficulté est à la recherche d'une opération de prestige. L'hésitation des autorités françaises sur la politique à suivre pour l'occupation du pays explique

¹ CHAOUCHE M., 2007, Adrar, Ville-oasis: Pour Une Ville Saharienne Durable, Science et technologie, Algérie, numéro25, p.01, disponible sur : <https://www.asjp.cerist.dz/en/article/58223>.

comment l'Algérie est devenue pendant quarante ans (1830 à 1870) le champ de manœuvre et le domaine réservé de l'armée.

Le service du génie est ainsi désigné comme le maître d'oeuvre de tous les travaux nécessaires à la colonisation pour les territoires mixtes et militaires. Dans les territoires civils, le service du génie conserve néanmoins un contrôle Important sur ces projets. Les Ingénieurs militaires sont présents dans les commissions où se prennent les décisions Importantes. L'ensemble du territoire doit être mis à l'abri de l'ennemi.

Les travaux réalisés à cette époque constituent un projet territorial sur l'ensemble du pays qui comprend la mise en place d'un réseau de villes, la construction de villages et de routes les reliant, ainsi que d'un certain nombre d'édifices militaires ou civils (les redoutes, les forts détachés, les haltes, les caravansérails...). Cet objet d'étude est tout à fait exceptionnel à plusieurs titres. Une dizaine de cités anciennes transformées, une vingtaine de villes nouvelles créées, tel est la composition du corpus étudié. Ce sont enfin des projets réalisés sur une courte période (1830 à 1860), par des ingénieurs d'un même corps et sur des terrains appartenant tous au Domaine. Les phénomènes de création de villes sont relativement rares et précieux dans l'histoire. Ils facilitent la lecture des processus de formation des villes. L'établissement d'un plan Initial régulier et la relative vitesse de construction rendent plus aisée la mise en relation de l'idée de ville partagée par les décideurs, les conditions de réalisation de ces travaux et les formes ainsi créées. La création des villes françaises en Algérie se déroule au milieu du XIX^e siècle, à une période précédant de peu la réalisation des travaux haussmanniens à Paris.

Ces projets, établis surtout autour de 1840, semblent appartenir encore à la tradition urbaine du Siècle des Lumières, tels les plans des Ingénieurs français pour Rennes en 1720, ceux pour Brest et pour Nantes en 1755, ou encore les plans des Napoléon - villes : Pontivy et La Roche-sur-Yon en 1804.

Ces expériences sont liées à des préoccupations de rationalisation de l'aménagement du territoire s'exprimant tout particulièrement dans le travail des ingénieurs. Investis de missions différentes, architectes et Ingénieurs divergent progressivement dans leurs conceptions des villes. Le XVIII^e siècle hérite de beaucoup des idées sur la ville émise à l'âge classique. Les ingénieurs militaires en Algérie travaillent encore avec des concepts élaborés pour l'essentiel par les architectes et transmis dans les principaux traités publiés durant les deux siècles. Les Ingénieurs ne présentent leur conception de la ville qu'au détour de textes concernant d'autres objets, essentiellement les routes et les ponts. Leurs premières Interventions notables sur le dessin urbain concerneront la traversée des agglomérations. La ville ne les intéresse que comme un lieu où se distribuent des flux. Les projets du Génie en Algérie appartiennent aussi au début de l'époque moderne et annonçant déjà de nouvelles conceptions de l'aménagement de l'espace. Les nouveaux problèmes à résoudre dans ce cas particulier obligent les officiers du génie à abandonner certaines idées plus classiques sur la ville. Il s'agit de juxtaposer un espace militaire nécessaire au casernement et un espace civil pour accueillir les

colons, de composer un paysage français sur une terre africaine pour "civiliser" l'Indigène et satisfaire l'Européen, et de réaliser un espace d'échange moderne pour distribuer et dénombrer les hommes et les richesses. »²

Pour mieux saisir et cerner tout cela, nous nous sommes penchés sur le cas de la ville de DJELFA, "capitale" des zones steppique et ville relais entre le Nord et le Sud, Est et Ouest de l'Algérie, aussi considéré comme la porte vers le grand Sahara algérien.

En raison de sa diversité culturelle, territorial et mixité social énorme et son ouverture sur toute l'Algérie de par sa position stratégique et centrale, on pouvait penser qu'elle prendrait de cette position un avantage pour faire d'elle une métropole national qui relais tous les points importants du pays et réalisé une puissance importante pour contribuer d'une façon gigantesque au développement du pays, et aussi représenté une forme urbaine riche et diversifié pour manifester la multiculturalité que dispose l'Algérie, et aussi marqué le passage de la ville moderne du Nord vers le monde saharien. Malheureusement, ce n'été pas du tout le cas, surtout durant ces dernières décennies à cause d'une croissance démesurée et non contrôlée.

La ville de Djelfa a la base est une ville coloniale subi un développement urbain basé sur une trame de structuration française mais le reste a été laisser à l'initiative privé généralement, elle souffre d'un retard par rapport à son développement économique et se disqualifie sans cesse face à la croissance accélérée du tissu urbain qui présente aucune image architecturale. De nouvelles productions se voient influencées par l'universalisme des styles et des typologies, sans avoir une référence précise de la région et mettant le nouveau contexte architectural et urbain en rupture d'échelle et de style avec l'espace traditionnel ce qui a engendré une ville sans forme, sans cachet, sans âme.

Problématique Générale :

La ville, peut être définit comme étant un organisme complexe, structuré par différents éléments qui réunit tous ensemble, forment un tout indissociable. Considérée comme une entité en constante évolution, elle subit des mutations morphologiques, sociales, anthropologiques et urbaines, qui dissimulent son caractère en tant qu'une entité historiquement reconnaissable.

Le Sahara majeure partie du territoire demeure indiscutablement l'un des milieux où se présente avec une grande limpidité, un niveau prouvé de techniques d'adaptation aux contraintes, à la fois multiples et rudes de part la fragilité et la nature du climat aride où les contraintes au développement et à l'aménagement sont des plus difficiles, d'un sens élevé du respect de l'homme à l'égard de la nature et de ses ressources encore plus précieuses dans un tel milieu.

En dépit donc de la fragilité, le Sud algérien est néanmoins le théâtre d'une croissance

² Xavier MALVERTI.Aleth PICARD, (1988) : «LES VILLES COLONIALES FONDEES ENTRE 1830 ET 1880 EN ALGERIE», Ministère de l'Equipement, du Logement, de l'ménageme t du Territoire et des Transprts. Direction de l'Architecture, paris1988, documentation française, pp01-06

urbaine sans précédent qui a entraîné un bouleversement profond pour ce qui est de la manière avec laquelle l'espace est sollicité. Par des mutations d'ordre urbain et morphologiques et des changements socio-économiques radicaux, elles sont clairement visibles à partir des différentes modes d'occupation de l'espace et des typologies de construction variées : traditionnelles, coloniales, contemporaines

Au sujet des villes sahariennes, Marc Côte (1998) écrivait :

*"C'est là une catégorie à part, faisant référence d'une part au climat aride, d'autre part à l'enclavement au sein d'étendues vides, deux traits qui leur ont donné une forte spécificité. Ces villes sont nées de la fonction de relais sur les grands axes caravaniers d'autrefois; elles ont pris la forme de ville/oasis, l'eau et la palmeraie assurant le support de cette fonction de relais. Ayant été négligées, elles n'ont pas connu à l'époque coloniale de dédoublement urbain, mais elles ont été récupérées par L'Etat indépendant, qui les a utilisées comme base de contrôle territorial, d'où leur croissance récente. Ces extensions sont généralement réalisées en rupture complète avec les modes de constructions traditionnelles ; l'on a là des villes du Nord transposées dans le Sud, ce qui ne va pas sans problème d'habitabilité "*³.

Il est nécessaire donc se rendre à l'évidence et constater que le Sahara contemporain est d'abord urbain.

Le classement du Sahara dans le champ de l'urbain ou du rural est une question récurrente du discours géographique. Pour R. Capot-Rey (1953), " on peut hésiter à reconnaître des villes au Sahara tant les caractères ruraux et urbains sont intimement mêlés " dont les principales distinctions apparaissent à travers l'habitat, les fonctions (l'artisanat, le commerce de négoce) et la taille des souks qui font son urbanité.

Les villes traditionnelles ont eu une perception originale de l'espace car ils bénéficiaient d'une centralité parfaite et concordante, Il s'agissait du modèle traditionnel de la centralité (centre/périphérie) sur lequel reposait l'organisation de la plupart des villes islamiques à savoir : la mosquée et le marché. Cette centralité est marquée généralement par des portes symboliques comme la ville traditionnelle de Biskra, Timimoune...etc. Ce modèle traditionnel de centralité a perduré bien longtemps.⁴

Cependant, nous remarquons une nouvelle perception de l'espace avec l'arrivée du colonialisme favorisé l'instauration d'un urbanisme moderne, ce dernier a présenté plus au moins en relation logique avec le tissu traditionnel, la centralité dans ce nouveau tissu était généralement autour d'un fort militaire. Donc une nouvelle forme de centralité est venue se greffer au système préexistant essentiellement basée sur le développement et la mise en place d'une administration "centralisée" les équipements culturels, culturels, commerciaux, touristiques : les hôtels, les cafés, les restaurants, les cinémas et les jardins s'installent donc dans la ville coloniale. Les structures de la centralité se transfèrent donc vers la ville nouvelle (coloniale) qui a connu un véritable développement urbain, économique et social.

³ COTE.M.(2005), « la ville et le désert », le bas Sahara algérien, Ed, KARTHALA et IREMAM, 305p

⁴ BOUZEZEB F., 2015, dynamique urbaine et nouvelle le cas de Biskra -, Algérie, pp. 8-9.

A l'instar des villes algériennes coloniales, la ville de DJELFA située au cœur de l'Algérie et l'entrée vers le grand Sahara Algérien, a connu un déséquilibre due à une démographie galopante suite au mouvement migratoire de l'exode rural et de toute L'Algérie. Son passé historique et culturel relève l'intensité de la pression urbaine sur la ville de Djelfa qui subit une extension rapide et anarchique.

De ce fait, la ville ne dispose pas d'un vieux tissu traditionnel qui représente l'architecture saharienne donc il a été négligé et passé dessus, par rapport au tissu nouvellement érigé. Avec le développement de cette ville pendant la période contemporaine, et malgré la restructuration du centre historique la fin des années 1980, la croissance de tissu urbain présente une image spatiale différente précisément au niveau des centres historiques de celle de l'ensemble de la ville désertique, marquant une rupture avec les entités et le contexte des villes oasis ce qui implique évidemment l'absence de la notion « la centralité urbaine ».

- **Par quelle stratégie peut-on retrouver le caractère d'un tissu adéquat à l'urbanisme de la ville de DJELFA ?**

Problématique spécifique :

La ville de Djelfa constitue par sa position stratégique et son rôle national dans l'armature urbaine et par son statut (Chef-lieu de wilaya) un véritable pôle d'attraction sur un vaste territoire dépassant même, les limites de la wilaya. Ces caractéristiques ont engendré d'importantes flux de population vers l'agglomération, en raison évidente de la concentration de la majorité des équipements. En conséquence, un impact négatif sur l'environnement en matière de disponibilité du terrain à urbaniser, de pollution et de disparition des espaces verts.

De nos jours on retrouve une nécessité de mettre en place une plateforme d'échanges dont l'intérêt est de conduire une réflexion sur les moyens pour mettre le développement durable au cœur des stratégies et des projets urbains. Ces réflexions ont fait apparaître la nécessité d'inscrire les projets de développement durable dans des stratégies de renouvellement urbain à une échelle intermédiaire entre le quartier et la ville et l'intérêt de promouvoir une conception du développement urbain durable fondée sur l'action du potentiel urbain des sites et de leur environnement.

De ce fait, l'urgence de renverser les tendances dans cette zone revêt une exigence d'une extrême urgence. Elle nécessitera l'engagement d'une panoplie d'action vise en premier lieu à faire émerger une politique de renouvellement urbain durable sur les aspects juridique, économique, social et environnementale, une requalification urbaine fondée sur la satisfaction des besoins de la population.

Après l'indépendance, la ville de DJELFA a connu des mutations diverses à l'échelle sociale, économique, urbaine et architecturale. Sur ses échelles on constate une absence

de toute cohérence entre les bâtiments, et une perte incontestable de l'identité collective de la ville.

Cette ville a subi une croissance très rapide ces dernières années érigées sur des terres agricoles. Ce phénomène engendra une urbanisation non préparée et qui ne répond pas aux besoins de la population (quantité sans qualité).

Alors, notre préoccupation majeure est comment inscrire la ville dans la perspective du développement durable en améliorant la qualité de vie des citoyens d'aujourd'hui et la garantir pour ceux de demain.

- **Quelles sont les stratégies à entreprendre en faveur de restructurer la ville de Djelfa et de rétablir une connexion et une lisibilité à la ville ?**
- **Quel projet adopter pour renforcer et consolider le centre-ville de DJELFA ?**

Hypothèses :

Les hypothèses, pourraient être aussi variées que le sujet (~~la croissance urbaine~~) semble évoquer de multiples problématiques, ce qui nous renvoi à sélectionner et à prendre en charge les plus pertinentes, et qui émergent du fond de notre problématique.

Nos investigations sur le terrain et la documentation relative à l'étude, nous permettrons la confirmation ou l'infirmité des hypothèses anticipées. » **CANEVAS, MME BOUCHAREB FATIMA ZOHRA.**

1. La plateforme urbaine de la ville est conditionnée par le jeu d'influence réciproque de l'action des conditions physiques de l'environnement sur les habitants et sur l'action que ces derniers exercent en retour sur leur environnement.
2. La coupure de la ville avec sa vocation agro-pastorale est la cause du disfonctionnement entre le cadre physique et socio-culture.
3. La position nodale qu'occupe la ville dans l'armature urbaine à l'échelle nationale (un passage obligatoire pour toute transition Nord-Sud par la RN°01 ou Est - Ouest par la RN°46) crée une dynamique étouffante du secteur de transport.
4. La bonne structuration du réseau de transport au niveau de la ville favorise le phénomène de l'étalement urbain.
5. La perte identitaire du paysage urbain entre une croissance urbaine mal planifiée et une croissance spontanée non réglementée.

Objectifs :

Sur la base de ce constat nous avons tenté de :

- 1. Intervention sur la ville :** la restructuration de la ville par la récupération de ces friches d'une façon stratégique en lui donnant un cachet écologique.

2. **Intervention sur le quartier** : Requalifier et réaménager le centre historique de la ville de DJELFA et reconvertir la friche militaire que dispose le centre en éco-quartier.
3. **Projet architectural** : Proposer une typologie d'habitat hybride sur la base des principes de l'architecture traditionnelle des villes sahariennes, couplée à des techniques modernes en essayons d'offrir la convivialité et le confort nécessaire aux habitants dans le cadre d'un développement durable.

Structure du mémoire

Chapitre introductif

Ce chapitre représente la partie introductive du mémoire de recherche, nous entreprendrons par une introduction générale au thème ensuite nous présentons la problématique générale qui traite l'urbanisme saharien en général suivi par des questionnements, puis la problématique spécifique qui aborde notre cas d'étude « Djelfa ». Par la suite nous proposons des hypothèses d'intervention et les objectifs visés, et nous concluons par la définition de la démarche méthodologique adoptée pour la lecture et l'analyse de la ville.

Pour mener à bien notre tâche, cette recherche est structurée selon deux parties :

Partie01 : état de l'art

Cette partie traitera premièrement les notions relatives au thème à travers deux chapitres, le premier chapitre composé de quatre sections, donc nous essayerons de présenter dans un premier temps le développement de l'urbanisme en général commençant par le gigantisme urbain puis deuxièmement sur le développement durable pour arriver au renouement urbain comme stratégie à entreprendre pour l'intervention urbaine et le quatrième sera sur les éco-quartiers, afin de mieux cerner ces concepts.

Ensuite dans un second temps, nous tenterons de monter à travers l'analyse de quelques exemples ayant la même vocation de notre thème, comment ces notions ont fait l'objet d'étude dans plusieurs contextes différents. Nous devons à la fin de cette partie être capables de tirer des concepts qui vont nous servir de base pour entamer la phase du projet.

Partie 02 : cas d'étude

Dans cette partie du travail, d'abord nous allons définir les grandes lignes du projet à travers une série d'analyses dans le troisième chapitre: Analyse diachronique et synchronique. Après, nous entamons le processus projectuel dans le chapitre 05 pour aboutir à un projet architectural et urbain qui tend apporté des solutions aux problématiques posées auparavant. Il sera présenté en deux parties :

- Partie urbaine : constitue les différentes approches et méthodes obtenues pour formuler le plan d'aménagement et plan de masse, illustré par des déférents

schémas.

- Partie architecturale : représente la partie graphique du projet et le programme détaillés.

Conclusion générale :

À la fin de cette partie du travail, on se retrouve avec une plateforme ou un point de départ du projet reposé sur la problématique qui définit les problèmes de la zone et des solutions proposées dans les hypothèses. Ces dernières vont donner naissance à une stratégie urbaine qui va définir le projet et l'assiette d'intervention.

PARTIE 1 : ETAT DE L'ART.

**CHAPITRE I : PROJET DE RENOUVELLEMENT URBAIN
DURABLE.**

CHAPITRE I : PROJET DE RENOUVELLEMENT URBAIN DURABLE.

PARTIE 1 : ETAT DE L'ART.

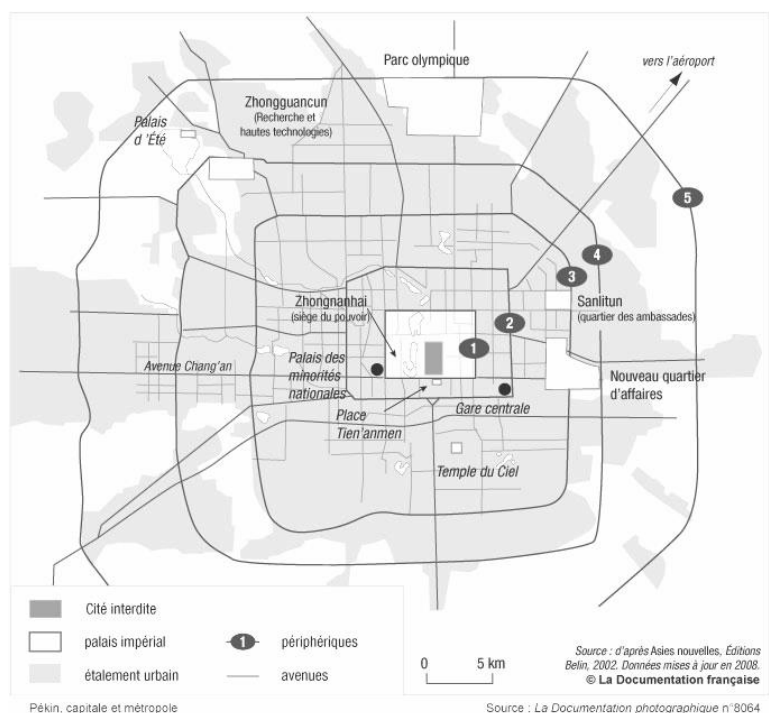
CHAPITRE I : PROJET DE RENOUVELLEMENT URBAIN DURABLE.

I. LE GIGANTISME URBAIN :

Introduction :

Les métropoles se définissent en priorité par immenses dont les frontières sont incertaines fluctuantes, ces villes (faut « villes ») ne peuvent se prêter à l'analyse « économiques, culturels sont différenciés. Même sur le plan des stati structures seraient des entités « En effet, regrouper un million d'habitants n'est pas suffisant pour hisser la formation au rang de métropole. L'argument quantitatif n'est pas utile (à lui formation urbaine, à la fois inclusive et exclusive.

Métropoles : INCLUSIVE La métropole est une UNITE, définie par des éléments interdépendants, traversée par une multitude de flux.... Elle INSERE une diversité d'ENTITES humaines (ethniques, professionnelles), une diversité de FONTIONS et par sa symbolique elle se prête à une multitude de lectures. Une **métropole** est la ville principale d'une région géographique ou d'un pays, qui à la tête d'une aire urbaine importante, par sa



grande population et par ses activités économiques et culturelles, permet d'exercer des fonctions organisationnelles sur l'ensemble de la région qu'elle domine. Elle n'est pas obligatoirement la capitale du pays comme, par exemple, New York qui est la plus grande métropole des États-Unis alors que Washington est sa capitale. Par extension, une métropole est un endroit où se concentre une activité, comme Berlin qui serait devenue une métropole de la mode comme Hollywood est la métropole du cinéma. La métropole désigne aussi, pour certains pays, le territoire continental ou central par rapport à ses territoires extérieurs ou collectivités d'outre-mer. Par exemple, la France métropolitaine est appelée « la métropole » par opposition aux territoires français situés outre-mer.

Figure I.1 : Plan montrant l'échelle des métropoles.

CHAPITRE I : PROJET DE RENOUVELLEMENT URBAIN DURABLE.

Le gigantisme urbain : EXCLUSIVE Ce gigantisme urbain se « déverse » dans le territoire...Il phagocyte les campagnes des alentours. Cet espace produit « expose » ses fragmentations sociales et spatiales...Certains auteurs qualifient ce phénomène d'« ECLATEMENT URBAIN ».

Historique :

Dans la Grèce antique, la métropole est la « cité mère » par rapport à ses colonies, puis dans la Rome antique la capitale administrative d'une province.

Dans l'administration religieuse (notamment chrétienne), une métropole est un chef-lieu d'une région, celui d'une province ecclésiastique où siège l'archevêque métropolitain pour les catholiques, celui où siège le métropolitain pour les orthodoxes. De nos jours, les métropoles orthodoxes sont des juridictions.

Lyon est une métropole ecclésiastique et régionale.

la métropole comme pôle urbain :

On considère en général le caractère de métropole d'une ville non pas selon sa taille, mais si elle correspond aux caractéristiques définissant une métropole. On peut considérer la métropole à différentes échelles, de la ville mondiale à la métropole d'équilibre.

On peut considérer comme métropole une ville :

- concentrant une population relativement importante.
- avec des fonctions de commandement dans les domaines économique et financier
- influençant l'organisation des activités industrielles et tertiaires
- à la tête d'un réseau urbain
- ayant un pouvoir d'impulsion et d'organisation
- représentant un lien avec l'échelon le plus élevé (national ou international)
- concentrant des emplois stratégiques
- ayant de grandes responsabilités touristiques
- ayant des nombreuses responsabilités politiques et religieuses

On désigne par métropolisation le phénomène de formation ou de renforcement d'une métropole par concentration des fonctions de commandements, de communication et des emplois de haut niveau (services rares).

CHAPITRE I : PROJET DE RENOUVELLEMENT URBAIN DURABLE.

Les Echelles des métropoles :

Echelle mondiale

Au niveau mondial, on parle plus couramment de « ville mondiale » ou de « ville globale ». Plusieurs classements existent et mentionnent généralement en tête de liste New York et Londres, voire Tôkyô et Paris.

Echelle nationale

Une métropole à l'échelle nationale correspond le plus souvent à la ville qui se situe en tête du réseau urbain national.

Il existe différents cas de figure :

- certaines métropoles, comme Paris, Londres, Athènes, occupent une position tellement démesurée par rapport aux villes qui les entourent qu'on parle de réseaux urbains macrocéphales (du grec, signifie *grosse tête*) dominés par une ville primatale ;
- d'autres pays connaissent un réseau bicéphale (à *deux têtes*) comme l'Italie (avec Rome et Milan) ou l'Espagne (avec Madrid et Barcelone) ou encore la Suisse (avec Genève et Zurich) ;
- au contraire, certains pays disposent d'un réseau urbain plus équilibré : c'est le cas, par exemple, de l'Allemagne, du Canada ou des États-Unis qui sont des États fédéraux. De plus, aux États-Unis et au Canada, certains États ou provinces possèdent une capitale et une métropole distinctes, l'une politique et administrative et l'autre économique et industrielle. Sur la côte du Nord-Est, par exemple, Albany et Québec sont respectivement capitales de l'État de New York et de la province de Québec, tandis que New York et Montréal sont des métropoles.

Echelle régionale

La métropole régionale (ou métropole d'équilibre) est un lieu où se trouvent centralisées certaines fonctions importantes, notamment économique, sociale, politique et culturelle à l'échelle de la région. Les métropoles régionales, en tête de leur réseau urbain local, sont incluses dans les réseaux urbains nationaux.

L'urbaniste François Ascher considère comme niveau d'analyse permanent celui de la « métropole », qu'il définit comme « l'ensemble des espaces dont tout ou partie des habitants, des activités économiques ou des territoires sont intégrés dans le fonctionnement quotidien d'une métropole. » Pas nécessairement continue, la métropole comporte au moins quelques centaines de milliers d'habitants.

Dans ces mutations majeures, il y a lieu de faire face à des échelles autrefois dévolues à la géographie. En tout cas la tendance est aujourd'hui à cette forme urbaine inédite.

CHAPITRE I : PROJET DE RENOUVELLEMENT URBAIN DURABLE.

Même les villes du tiers-monde ambitionnent un statut leur permettant de s'insérer dans le réseau urbain mondial. Bien sur l'enjeu est essentiellement socio-économique, tant les modes de consommation, le chômage et les attentes des habitants et des gestionnaires favorisent la polarisation des investissements. Cependant, il y a aussi des risques encourus : la spéculation foncière, les différenciations sociales, l'éclatement de la ville et les impacts sur l'environnement appellent à des modes de gestions aussi inédits.

En conclusion,

La métropole est une FORMATION URBAINE, singulière dont les services sont dédiés aux échelles REGIONALE et SUPRANATIONALE.

Leur CENTRALITE dépasse également le territoire national. Les modes classiques sont « impuissants » pour servir leur gestion...la Métropole est un ETAT, une Ville/état.

Ce sont assez de raisons pour réfléchir à d'autres méthodes, d'autres démarches, d'autres formes de GOUVERNANCE pour les gérer et surtout pour poursuivre leur « FABRICATION ».

TENDANCES METROPOLITAINES...INEXORABLE MARCHE VERS LA DEMOCRACIE

Nous croyons, dans les sillons des grands discours sur l'urbanisme et sur l'urbanisation, que la tendance urbaine, aussi implacable, dessine les contours d'une "créature" qui n'est sans commune mesure avec ce que nous qualifions habituellement de ville.les métropoles font frémir d'autant que les griefs à leur multiplication présentent à priori les clivages sociaux et spatiaux, les difficultés dans leur gestion et leurs extensions volumineuses.

Ces griefs sont réels. Mais le salut du monde ne se trouve-t-il pas dans les métropoles ?

Une lecture rapide et transversale laisse voir quelques traits favorables à la démocratie et à la participation. En réalité, les politiques n'abhorrent pas ce genre de formations urbaines, ni mêmes les opérateurs économique leurs expériences idéologiques, les seconds y voient un immense marché envahi par une armée de consommateurs.

Ces "grandes" villes se présentent sous forme de VILLE/NATION, soit de petites républiques assez autonomes plan de la gestion administrative, sociale et politique.....Personne ne s'étonne de découvrir que le Maire de New York est plus puissant que le Président américain. Car le second "gère" quasi symboliquement alors que le premier gère la métropole au quotidiens...

Et sa gestion n'est efficace que par la recherche d'un jeu de compromis entre les différentes ethnies, entre les divers intérêts économiques, et surtout assurer un quotidien ordinaire sans problème. Imaginons une grève des services d'entretien NEW York....C'est sera un désastre.

Nous sommes dans une forme de VILLE/ETAT....

CHAPITRE I : PROJET DE RENOUVELLEMENT URBAIN DURABLE.

Les indignés dont le nombre se multiplie chaque jours abhorrent l'ETAT/NATION, Coupable à leurs yeux de leurs déboires...Le monde recherche une autre échelle...pourquoi pas une ville/état...Leur mot (les habitants) sera entendu...En tout cas il se fera entendre.⁵

LES PRECAUTIONS NECESSAIRES

Développement durable, la belle trouvaille !

II. DEVELOPPEMENT DURABLE.

Introduction :

Il fallait trouver une formule qui aura l'avantage de mettre beaucoup de monde d'accord. Inutile de cacher que cette formule accompagna de près la mondialisation et la globalisation. C'est dire qu'elle reste du ressort du plus fort politiquement et économiquement.

Il a fallu attendre les années 70 pour que la théorie de Malthus.⁶ (élaborée au XVIII e S.) soit d'actualité. Rappelons que cet économiste anglais, alertait son entourage sur l'importance de la relation qui devrait être maintenue entre les ressources et la démographie.

Le discours catastrophiste des années 60, a fait réfléchir le Club de Rome. En effet, adoptant le rapport Meadows, en 1971 (intitulé « halte à la croissance »), élaboré par des chercheurs du MIT en 1968 (avec comme concept principal, « croissance zéro »), cette prise en main, annonça un intérêt particulier pour des études prospectives sur le devenir de la planète. En 1972, Le Sommet de la Terre à Stockholm, dessina une esquisse du développement durable sous l'intitulé d'«écodeveloppement ». Ce dernier s'appuyait sur :

- Une recherche des modes de développement, basée sur les contextes politiques locaux, historiques, géographiques, socioculturels et techniques ;
- Une équité dans la prise en charge des besoins de tous les hommes ;
- Des attitudes de précaution vis-à-vis l'écologie.

CETTE ESQUISSE A ETE PUREMENT ET SIMPLEMENT CENSUREE EN 1974 PAR LE SECRETAIRE D'ETAT AMERICAIN DES AFFAIRES ETRANGERES, H.KESSINGER.

5- Publié sur le Blog : Le genius loci des passants. Le 02 /11/2011 .

http://affinitiz.net/space/xcd/content/tendances-metropolitaines----inexorable-marche-vers-la-democratie-_240A0D99-A7A9-4A30-B3C5-702595586747

6- la théorie de Malthus : Malthus, (1766-1834) économiste britannique, affirme que la population augmente d'une façon exponentielle (2,4,6,8.....) alors que les ressources croissent d'une manière arithmétique (1,2,3,4,5.....). Dans ce rythme, il prévoyait que le déséquilibre est inévitable. Dans ce sens, il préconisait la « limitation » des naissances et d'arrêter l'aide aux nécessiteux.

CHAPITRE I : PROJET DE RENOUVELLEMENT URBAIN DURABLE.

Définition du développement durable :

Le développement durable vient du rapprochement de deux mots, qui mis bout à bout définissent un modèle d'organisation de la société.

- Par **développement** on entend l'amélioration des performances (économiques, sociales etc...) d'une société.
- Le terme **durable** caractérise une chose qui tient dans la durée, qui est stable et résistant.

La combinaison des deux mots donne la définition du développement durable : l'amélioration des performances d'une société pour la rendre stable dans le temps.

La notion de développement durable a été institutionnalisée pour la première fois en 1972 lors de la conférence de **stockholm sur l'environnement** mais c'est le rapport brundtland qui éclaire d'avantage la notion.

Plus récemment le Parlement Wallon (l'assemblée législative de la Région wallonne) a opté pour la définition plus complète suivante de développement durable : Un développement durable est un développement qui a pour objectif l'amélioration continue de la qualité de vie et du bien-être humains, tant localement que globalement, et qui garantit la capacité de répondre aux besoins des générations présentes sans compromettre la capacité des générations à venir à satisfaire les leurs. Sa réalisation implique la prise en compte du taux de renouvellement des ressources naturelles et du maintien de la biodiversité. Elle implique également de continuer un processus de transition qui mobilise les acteurs sociétaux et les fonctions sociale, économique et culturelle, en vue d'assurer un usage optimal de tous les types de ressources immatérielles, humaines, naturelles et financières et une réduction continue du prélèvement des ressources non-renouvelables.

Le développement durable est « *Un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre les capacités des générations futures à répondre à leurs propres besoins* ». une place centrale.⁷

Après la compréhension de la notion de développement durable on conclue que pour cette notion soit atteint, chacun doit faire sa part : les gouvernements, le secteur privée, la société civiles et les personne comme nous par la mise en pratique l'idée suivant : **Penser local, Agir global.**

Les trois piliers du développement durable:

Le développement durable conjugue simultanément trois piliers fondamentaux :

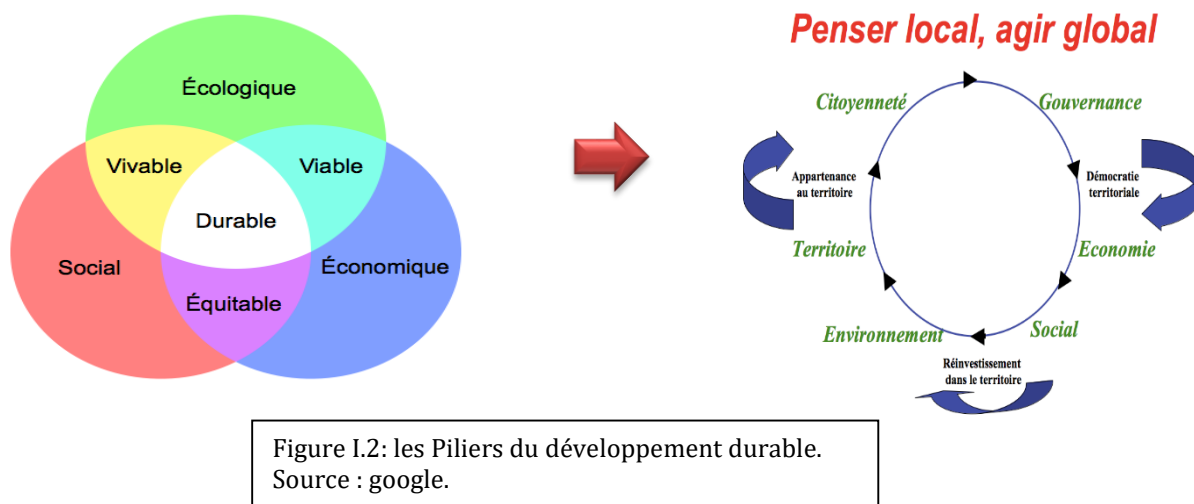
- **La qualité environnementale** : des activités humaines pour limiter les impacts environnementaux, préserver les écosystèmes et les ressources naturelles à long terme.
- **L'équité sociale** : pour garantir à tous les membres de la société un accès aux ressources et services de base (éducation, santé, alimentation, logement...) pour

7- citation de Mme Gro Harlem Brundtland, Premier Ministre norvégien(1987).

CHAPITRE I : PROJET DE RENOUVELLEMENT URBAIN DURABLE.

satisfaire les besoins de l'humanité, réduire les inégalités et maintenir la cohésion sociale.

- **L'efficacité économique** : en diminuant l'extrême pauvreté et en garantissant l'emploi du plus grand nombre dans une activité économique dignement rémunérée. L'économie durable est une gestion saine des activités humaines sans préjudices pour l'Homme ou pour l'environnement.



Les principes fondamentaux du développement Durable :

L'objectif du développement Durable est de définir des schémas viables qui concilient les trois aspects écologique, social et économique des activités humaines : « trois piliers » à prendre en compte par les collectivités comme par les entreprises et les individus et pour cela il se repose sur les principes suivants :

Solidarité : entre les pays, les peuples, les générations, les membres d'une société. Par exemple : économiser les matières premières pour que le plus grand nombre profite.

Précaution : dans les décisions pour ne pas causer de catastrophes quand on sait qu'il existe des risques pour la santé ou l'environnement. Par exemple : limiter les émissions de CO2 pour freiner le changement climatique.

Participation : de chacun, quels que soient sa profession ou son statut social, afin d'assurer la réussite des projets durables. Par exemple : mettre en place des conseils d'enfants et de jeunes.

Responsabilité : de chacun, citoyen, industriel ou agriculture. Pour que celui qui abîme, dégrade et pollue répare. Par exemple : faire payer une taxe aux industries qui polluent beaucoup.

Le développement durable en Algérie :

L'Algérie fut le premier pays Africain à faire l'initiative d'orienter les débats sur le mouvement des populations, urbanisation et aménagement spatial, l'habitat, l'organisation et la gestion inter-villes cela a été concrétisée par l'organisation colloque

CHAPITRE I : PROJET DE RENOUVELLEMENT URBAIN DURABLE.

international sur la gestion des grandes villes en avril 1988 et aussi par sa participation et sa signature à toutes les conventions et les chartes internationales concernant le développement durable.

Beaucoup de travail et d'efforts sont déployés par l'état algérien pour parvenir à atteindre les objectifs de développement durable. Un comité interministériel de coordination, sous l'égide du ministère d'eau et d'environnement, a été mis en place en 2016 dans lequel sont présents les différents départements ministériels et institutions et organismes nationaux concernées par les ODD. Mais cela reste insuffisant. « nous constatons un progrès dans ce domaine mais il est très lent et très limité » a déclaré Mme Naas à l'APS en marge de la 33eme réunion de comité intergouvernemental d'Experts (CIE), qui relève de la CEA, organisée du 30 octobre au 2 novembre à Tunis et portant sur le système des statistiques dans les pays de l'Afrique du nord.⁸

Malgré les procédures entamées par l'états pour l'application des principes du DD, l'Algérie est confortée à plusieurs contraintes, on cite essentiellement l'absence d'une réglementation suffisamment claire et rigoureuse, la centralisation des actions sur la capitale, l'inapplicabilité du secteur privé et la société civile ainsi que le déséquilibre urbain entre le nord et le sud causé par la mauvaise gestion urbaine.

III.RENOUVELLEMENT URBAIN DURABLE.

Le projet urbain :

Le projet urbain a acquis, dans les années 1980, un statut nouveau dans les interventions sur la ville. Ce changement est dû à plusieurs facteurs.

D'autre part l'évolution générale d'ordre juridique et la décentralisation des décisions d'urbanisme au niveau des communes ont radicalement modifié les modalités de la planification urbaine. Les outils traditionnels de l'urbanisme opérationnel ne permettaient pas aux maires de faire face aux problèmes qu'ils devaient tenter de régler : la baisse de l'activité économique ou l'exclusion sociale. C'est ainsi qu'ils choisirent, surtout dans les grandes villes la méthode de la planification stratégique dans laquelle le projet urbain occuper une place centrale.⁹

Le renouvellement et la restructuration urbaine :

Selon Yves Jégouzo le renouvellement urbain est « *une pratique utilisée pour récupérer les fonciers perdus comme les bidonvilles, constructions à risque d'effondrement et les friches urbaine. C'est une forme d'évolution de la ville qui désigne l'action de reconstruction de la ville sur elle-même et de recyclage de ses ressources bâties (détruire et reconstruire).* "Le renouvellement urbain s'analyse comme un nouveau modèle de

8-https://www.aps.dz/economie/82064-developpement-durable-l-algerie-presentera-son-rapport-en-juillet?fbclid=IwAR2vU_N8h6t9T4juhnxaRsWl2YY4poWhT-wDVRLZjsHEwOev3bD8j-VPzu4.

9- Pierre Merlin et Françoise Choay, Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement, Nouvelle édition (Mars 2015), P ; 633, P ; 663.

CHAPITRE I : PROJET DE RENOUVELLEMENT URBAIN DURABLE.

*développement et de fonctionnement de la ville visant à économiser les espace et l'énergie et à régénérer territoires urbains dégradés, à accroître la mixité sociale ».*¹⁰

Le renouvellement urbain a pour but de limiter en surface l'étalement urbain et la périurbanisation en valorisant l'habitat dense concentré. Nous visons en particulier à traiter les problèmes sociaux, économiques, urbanistiques, architecturaux. Cette opération peut se faire sur des anciens quartiers, sur des friches urbaines, ainsi que par l'aménagement urbain.

Le centre et la centralité en ville :

L'idée d'un « centre vide » interpelle car les réflexions sur la ville ou encore l'économie urbaine assimilent souvent ville et centre, en limitant ou marquant l'aire du centre-ville. C'est là que ce sont historiquement concentrées les fonctions économiques, politiques et idéologiques. La satisfaction de ces besoins a découlé de l'interconnexion de lieux géographiques par des réseaux de transports et de communications. Centre et centralité se trouvent, superposés et assimilés. Or ces deux notions, si elles convergent, ne désignent pas les mêmes éléments.

Les types de centre :

a) Le centre ancien / centre historique :

Il correspond au noyau ancien et le lieu d'origine de la ville. Héritier d'une vieille organisation et riche en patrimoine historique, il rassemble les activités essentielles de la ville. Sa délimitation demeure aisée étant donné que le développement des villes s'est effectué avec un aspect urbanistique et architectural différent. Et dans la majorité des villes actuelles, il se confond avec le centre-ville.

b) Le centre des affaires :

Le centre des affaires est l'expression même de la puissance urbaine, il en est le cœur vivant de la cité. Par sa localisation, son aire d'influence, les types d'activités qui s'y déroulent, l'état de modernisme qu'il offre, il traduit les phases de la vie urbaine, ainsi que les effets des politiques urbaines nationales ou locales. Il est l'un des éléments importants qui structure le système urbain.

c) Le centre secondaire :

Dans les tissus urbains des grandes agglomérations, le centre urbain majeur est assisté par des centres secondaires qui peuvent être de deux types : D'un côté, les centres relais, situés au-delà du centre urbain principal et desservant des quartiers excentrés. D'un autre côté, les centres complémentaires, fonctionnant dans le cadre

10-Yves Jégouzo "la loi solidarité et renouvellement urbain: présentation générale, AJDA 2001 NI P12.

CHAPITRE I : PROJET DE RENOUVELLEMENT URBAIN DURABLE.

général de ce même centre urbain et ayant des activités usuelles. Situés en périphérie des villes, ils renferment des activités de proximité, moins nombreuses et moins attractives que celles du centre principal tout en ayant une centralité secondaire.

La centralité, un ancien outil de lecture de la ville Centralité doit s'appuyer sur de bonnes fonctionnalités mais aussi sur l'image, le bien-être et le plaisir visuel. Faire centralité, c'est travailler sur l'agencement harmonieux des espaces et le respect de l'environnement. Cela passe par la qualité de l'architecture, de l'espace public et du paysage. La « logique de scène » doit devenir une préoccupation majeure des maîtres d'ouvrage, pour que la centralité soit synonyme d'art urbain.

La reconversion des friches urbaines :

Les friches urbaines constituent une opportunité de construire la ville dans la ville à travers le recyclage des terrains de grande valeur au sein de la ville mais non exploités.

Une friche est un terrain ou une propriété sans occupant humain actif, un terroir délaissé ou une zone abandonnée par l'homme, qui n'est en conséquence pas, ou plus cultivé, productif ni même entretenu. Des activités marginales peuvent cependant s'y étendre si ses parties restent bien sûr accessibles : pâturage, cueillette, braconnage, chasse ou pêche, etc.

La reconversion désigne toute modification introduite par rapport à l'affectation initiale. Jusqu'au début de l'année 1960, il était fréquent de voir des installations industrielles ou militaires reconverties à d'autres usages, mais ce genre de conversion (interne) s'est ensuite raréfié. Reconversion est le terme générique pour désigner à la fois l'affectation transitoire (temporaire) et la nouvelle affectation

Les types des friches urbaines :

Il existe plusieurs types des friches urbaines. En fonction de leurs activités originales, on peut identifier les types suivants :

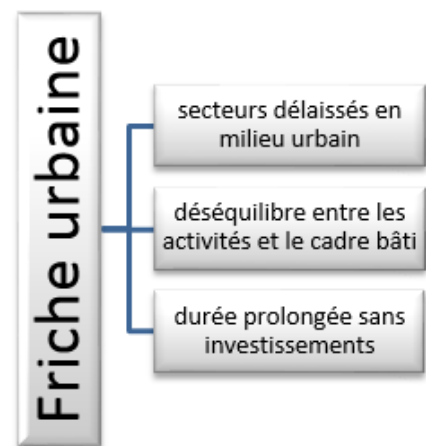


Figure I.3: les friches urbaines.
Source : google.

CHAPITRE I : PROJET DE RENOUVELLEMENT URBAIN DURABLE.



Friche industrielle à Berne



Friche ferroviaire à Annemasse



Friche portuaire à Lyon



Friche militaire à Yverdon



Friche infrastructurelle à Genève



Terrain délaissé à Berne

Figure I. 4: Des friches urbaines aux quartiers durables : définition, enjeux et potentialité [Emmual Rey].
Source : google.

L'urbanisme durable :

L'aménagement urbain durable est un moyen pour améliorer la qualité de vie et réduire les émissions de gaz à effet de serre en préservant nos ressources, nos paysages et notre territoire et en préparant les conditions de la création d'une offre de logements.

« La réussite d'un nouveau cœur de ville se traduit, entre autres, par la continuité de notre action tout au long du projet et de notre adaptabilité à celui-ci. Elle passe également par la concertation, la prise en compte environnementale, la dimension commerciale, le respect des objectifs, la sécurité et surtout par la pérennité des nouveaux aménagements urbain. »¹¹

Principes du projet urbain durable :

- Améliorer les conditions de vie pour tous.
- Rendre accessible le cœur et les entrées de ville.
- Diversifier l'habitat et introduire de la mixité sociale.
- Améliorer le patrimoine social existant.
- Redynamiser le commerce local.
- Créer les conditions d'amélioration de la tranquillité publique.
- Focaliser les pratiques urbaines.
- Redonner sens à la notion d'espace public.
- Diffuser la nature et les espaces vert.

¹¹ Nicolas BAUME - Chargé de l'aménagement urbain à la SERL

CHAPITRE I : PROJET DE RENOUVELLEMENT URBAIN DURABLE.

Contraintes du projet urbain :

- La gestion locale qui ne cerne pas la notion du projet urbain.
- Le phénomène de la centralité et concentration de projet aux niveaux des pôles centraux.
- Les instruments d'urbanisme issus de décision politiques qui ne favorisent pas la stratégie du projet urbain.
- Le zoning dû à l'urbanisme du secteur du XX siècle qui favorisent l'avènement de différentes zones industrielles, des zones commerciales, d'équipements, de services, des cités dortoirs.

Les objectifs du renouvellement urbain durable :

Poursuivi par la GPV¹² et par les opérations de renouvellement urbain (ORU), est la relance de quartiers (d'habitat social prioritairement mais pas exclusivement) en déshérence moyennant une intervention très volontaire et diversifiée sur l'habitat, l'emploi, la sécurité, l'école, etc. Le concept de renouvellement urbain implique un réinvestissent sur des sites ayant un potentiel économique sous-utilisé, un remodelage des quartiers avec une part de démolition- reconstruction qui complète la réhabilitation de l'habitat existant.¹³

- restructurer des quartiers d'habitat social.
- transformer les quartiers en difficulté, dans le cadre d'un projet urbain.
- Reconquérir des terrains laissés en friche.
- rétablir l'équilibre de la ville.

Les finalités d'un projet d'urbanisme durable :

Des recommandations peuvent être faites pour définir un cadre à des projets d'urbanisme intégrant le développement durable.¹⁴

Des finalités aux cibles : chacune des finalités est décomposée en cibles puis en question ou points à traiter afin de mettre en œuvre une démarche de développement durable.

Finalité 1 : lutter contre le changement climatique.

Cible 1 : réduire les émissions de gaz à effet de serre.

Cible 2 : économiser l'énergie.

¹² Grand projet de ville

¹³- Pierre Merlin et Françoise Choay *idem* p : 663.

¹⁴- Pierre Merlin et Françoise Choay, Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement, Nouvelle édition (Mars 2015),

CHAPITRE I : PROJET DE RENOUVELLEMENT URBAIN DURABLE.

Finalité 2 : préserver les ressources naturelles.

- Cible 1** : améliorer la gestion locale de l'eau.
- Cible 2** : optimiser la consommation d'espace.
- Cible 3** : Optimiser la consommation des matériaux.
- Cible 4** : améliorer la qualité de l'environnement local.

Finalité 3 : Améliorer la qualité de l'environnement local.

- Cible 1** : renforcer les aspects liés à la santé et à la sécurité.
- Cible 2** : renforcer la qualité environnementale des bâtiments.
- Cible3** : préserver et améliorer le paysage.
- Cible4** : Préserver et valoriser le patrimoine.
- Cible 5** : assurer la qualité des espaces publics.
- Cible 6** : réduire les nuisances relatives aux chantiers.
- Cible 7** : Améliorer la gestion des déchets.
- Cible 8** : éviter les déplacements automobiles contraints.

Finalité 4 : favoriser l'équité sociale.

- Cible 1** : assurer un logement décent à chacun.
- Cible 2** : assurer un accès à des services publics efficaces.
- Cible 3** : favoriser l'accès à l'emploi.
- Cible 4** : lutter contre l'exclusion professionnelle et sociale.

Finalité 5 : favoriser la mixité et la diversité.

- Cible1** : garantir la cohésion sociale du territoire.
- Cible 2** : maintenir et renforcer l'économie locale.
- Cible 3** : favoriser la ville multipolaire.

Finalité 6 : Maintenir et renforcer le lien social et solidarité.

- Cible 1** : favoriser les activités renforçant le lien social et les solidarités.
- Cible 2** : favoriser ou renforcer les liens entre les territoires.

Finalité 7 : Maintenir et renforcer l'attractivité pour un développement économique durable.

- Cible 1** : favoriser l'attractivité économique du territoire.
- Cible 2** : favoriser le transfert des bonnes pratiques et le développement des technologies durable.
- Cible 3** : favoriser le développement de mode de production et de consommation durable.
- Cible 4** : favoriser une gestion durable du territoire.

CHAPITRE I : PROJET DE RENOUVELLEMENT URBAIN DURABLE.

CONCLUSION :

Le renouvellement urbain c'est la transformation des quartiers en difficultés. Il permet de :

- Reconquérir des terrains laissés en friches.
- Restructurer les quartiers d'habitat social.
- Rétablir l'équilibre de la ville.

CHAPITRE I : PROJET DE RENOUVELLEMENT URBAIN DURABLE.

IV. ECO-QUARTIER

Le Quartier :

Un **quartier** est une subdivision d'une ville ou d'un territoire. C'est aussi souvent une échelle d'appropriation d'une partie de la ville par ses habitants, donc un ensemble urbain comportant certaines caractéristiques particulières ou une certaine unité.¹⁵

Eco-quartier :

L'éco-quartier est définie comme partie de ville ou ensemble de bâtiments qui intègre les exigences du développement durable, en ce qui concerne notamment l'énergie l'environnement, la vie sociale. Ce terme est de plus en plus utilisé aujourd'hui bien qu'aucune définition officielle n'existe à ce jour. On peut approcher le concept d'éco-quartier en évoquant un morceau de ville ou de village conçu ou renouvelé, dans un souci de développement durable, de manière à minimiser son empreinte sur l'environnement et à promouvoir la qualité de vie de ses habitants, ces derniers sont les acteurs essentiels d'un projet partagé dont la pertinence se mesure, entre autres, à sa capacité à accueillir une population mixte.¹⁶

Les Générations et types des éco-quartiers :

Les premiers quartiers écologiques ou éco-villages ont ouvert la voie à l'expérimentation dès les années 1960, ils diffèrent des projets actuels par leur taille, en général assez réduite, par leur caractère souvent résidentiel, et une localisation plutôt éloignée des centres métropolitains selon Cyria Emelianoff¹⁷

Les projets d'éco-quartiers fleurissent un peu partout dans le monde. Les Pays-Bas, les pays scandinaves, le Royaume-Uni et l'Allemagne ont été les premiers à lancer des projets d'éco-quartier à partir des années 90, certains ont été réalisés à l'occasion d'expositions internationales dédiées à l'habitat ou au développement durable [Kronsberg à Hanovre, l'Exposition Universelle, 2000] et d'autres [Vauban en Allemagne, Eva-Lanxmeer aux Pays- Bas] furent le produit de projets locaux relativement isolés, imaginés dans un esprit communautaire par des habitants soucieux de vivre dans un environnement(Veuillot et al, 2008).

Certains auteurs (*Souami T., 2009*) proposent une typologie pour les premiers éco-quartiers regroupées à travers deux tendances¹⁸ :

- ✓ Typologies liées au contexte et au fonctionnement.
- ✓ Typologies liées au modèle d'urbanisation et la façon de l'optimiser pour la prise en compte des principes majeurs d'un développement urbain durable.

¹⁵

¹⁶ Merlin et Choay, Op.cit. P278.

¹⁷-Catherine Charlot Valident et Philippe Outrequin, L'urbanisme durable, 2eme édition, P ; 52.

¹⁸ Mentionnez la source

CHAPITRE I : PROJET DE RENOUVELLEMENT URBAIN DURABLE.

Le PUCA¹⁹ distingue trois types d'éco-quartiers :

a) Les proto-quartiers :

Initiés par un noyau dur de militants qui se structurent pour devenir promoteurs ou pour faire eux-mêmes la construction ; C'est le cas d'une partie du quartier Vauban à Fribourg en Allemagne constituée principalement de bâtiments réhabilités par des associations de parisiens, qui totalisent 68 logements.



Figure I.5: Eco-quartier Vauban à Freiburg (Fribourg), Allemagne. Source : (www.3-0.fr)

b) Les quartiers prototypes :

Ou techno-quartier portés comme des modèles tel qu'Eva-Lanxmeer à Culemborg, plus chers à mettre en œuvre mais performant sur le plan environnemental.



Figure I: Eva-Lanxmeer. Source : (www.3-0.fr).

c) Les quartiers types :

Plus reproductibles tel que Leidsche Rijn à Utrecht (Pays-Bas), initiés d'une manière classique et mobilisant des outils ordinaires de la construction et de l'aménagement, et qui intègrent en plus les objectifs de qualité environnementale.



Figure I : Leidsche Rijn à Utrecht (Pays-Bas). Source : (www.3-0.fr).

19- Plan Urbanisme Construction Architecture, service interministériel français rattaché au ministère de l'écologie

CHAPITRE I : PROJET DE RENOUVELLEMENT URBAIN DURABLE.

Objectifs des éco-quartiers:

On peut distinguer deux objectifs primaires auxquels ils doivent répondre :

- Faire des propositions pour contrôler l'étalement urbain et pour minimiser l'impact environnemental des modes de vie.
- Les objectifs d'un éco-quartier respecte les trois piliers du développement durable par des repenses très variées et à différents niveaux (environnemental, sociologie et économique).

Réaliser un éco-quartier, c'est fédérer un grand nombre de problématiques sociales, fonctionnelles, économiques, environnementales autour d'un retour aux fondamentaux de l'urbanisme et de l'architecture. Ces objectifs se résument dans les points suivants :

- Des bâtiments innovants et performants, qui offrent des espaces de qualité et s'adaptent avec souplesse aux besoins de chacun.
- Une mixité urbaine : une diversité de lieux et d'activités : habitations, espaces publics, activités économiques, services publics, établissements scolaires, commerces et services de proximité, équipements culturels, sportifs et citoyens.
- La maîtrise des risques sanitaires liés à la pollution de l'air, à la circulation, au bruit, et prévention des risques majeurs (technologiques et naturels).
- Une mixité sociale et un équilibre générationnel, parce que la vraie richesse est dans la diversité et la transmission.
- Des moyens de transports diversifiés, reliés et abordables pour faciliter la mobilité des hommes et des biens, des moyens de communication adaptés pour faciliter la mobilité de l'information.
- La participation de toutes et de tous à la création et à la gestion de l'éco-quartier, afin de garantir sa pérennité, son attractivité et son rayonnement.
- Le développement d'activités économiques de proximité (circuits courts), circulaires et solidaires.
- Une réduction ambitieuse des émissions de gaz à effet de serre afin de lutter contre le changement climatique : limitation des besoins en énergie, développement des énergies renouvelables, mobilité des personnes et des marchandises grâce à des modes de déplacement « doux ».
- La préservation des milieux naturels et l'enrichissement de la biodiversité, notamment par une gestion différenciée des espaces verts et une continuité écologique.

CHAPITRE I : PROJET DE RENOUVELLEMENT URBAIN DURABLE.

- Une gestion durable des ressources naturelles et le choix de matériaux de construction à faible impact environnemental.

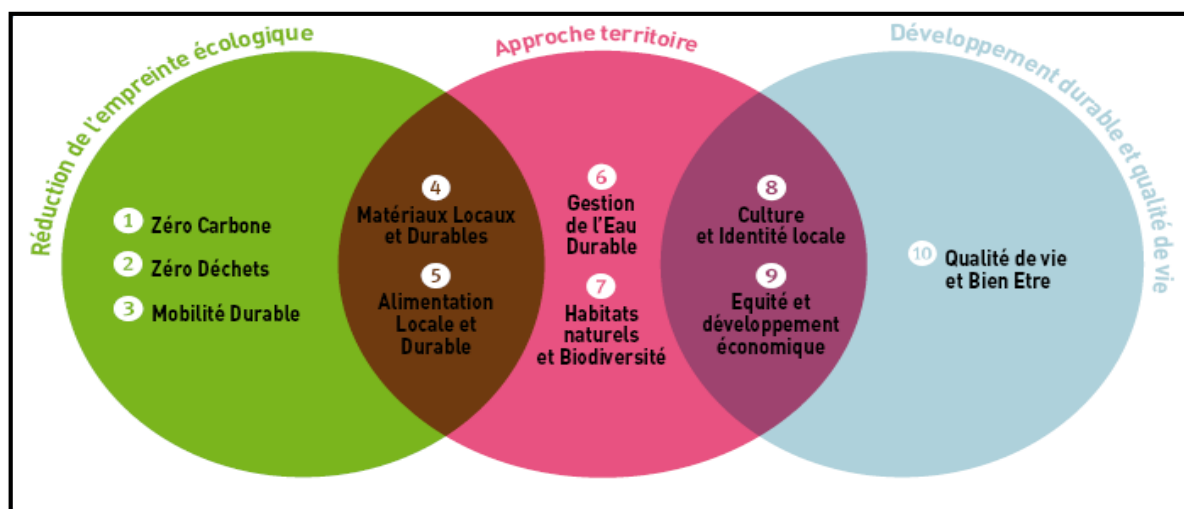


Figure I : les 10 objectifs des éco-quartiers
Source : Selon le WWF, 2010 urbanismes pour une ville désirable.

Les thèmes à aborder pour la conception d'un éco-quartier durable :

Approche systémique et bonnes pratiques :

L'approche thématique en matière d'urbanisme durable correspond à la structuration classique des services municipaux comme des bailleurs sociaux ; elle permet de mettre en avant les bonnes pratiques. Intéressantes en soi, celle-ci ne doivent cependant pas constituer la stratégie politique de développement durable ni occulter de démarches systémiques et intégrées en mettant l'accent sur une seule dimension du projet.²⁰

Le réseau Ville-Santé est un exemple d'approche systémique. L'objectif de ce réseau lancé en 1986 par l'**OMS**, est de promouvoir la politique de la santé pour tous établir une politique publique de santé pour tous. Etablir une politique publique de santé exige une approche globale et intégrée qui rejoint de nombreux aspects d'une politique de développement durable.

1-La gestion des risques :

La Commission européenne distingue quatre domaines correspondant aux principales familles de risques : l'alimentation, les pollutions chimiques, l'environnement et le développement durable.

On distingue trois catégories des risques :

A) Les risques industriels et technologiques : Ce sont malheureusement les accidents qui permettent des avancées réglementaires. Ainsi le drame de Seveso a-t-il amorcé la réglementation européenne sur les risques industriels. La directive Seveso de 1982 fait

²⁰ Pierre Merlin et Françoise Choay, Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement, Nouvelle édition (Mars 2015), p 196

CHAPITRE I : PROJET DE RENOUVELLEMENT URBAIN DURABLE.

obligation aux États membres de prendre des mesures pour connaître. Maîtriser et contrôler les industries à haut risque.

B) Les risques sanitaires : Parmi les risques pour la santé publique on distingue : i) Les risques liés au bâtiment (plomb, amiante, radon, légionellose) ; ii) Les risques liés à l'activité industrielle (dioxine, certains éthers de glycol, certains solvants) ; iii) Les risques et épidémiologiques tel que la grippe aviaire.

C) Les risques naturels : Parmi les risques naturels, il faut également citer :

- Les risques d'effondrement ou de glissement de terrains ;
- Les risques d'avalanche ;
- Les risques de typhon ou cyclone, qui concernent plus particulièrement les départements d'outre-mer ;
- Les tremblements de terre ;
- Les risques sismiques ;
- Les risques d'incendie.

Rappelons que les pompiers souhaitent être écoutés lors de l'élaboration des PLU dans les départements à fort risque d'incendie. ²¹

2-La gestion économe du sol :

Optimiser la densité urbaine : La densité permet également de rentabiliser les dépenses publiques, notamment par une meilleure utilisation des infrastructures, et par une économie des extensions permanentes de réseaux.

Ainsi pour une gestion intégrée d'un espace équilibré, il faudra prendre en compte :

- La gestion des espaces verts et des espaces naturels proches des villes ou situés à l'intérieur des villes ;
- La protection puis la valorisation de la valeur productive des espaces agricoles qui sont attenants aux zones urbanisées (agriculture périurbaine) ;
- La protection et l'ouverture « éducative » au public des espaces verts boisés en contact direct avec les zones urbaines ;
- La reconquête des friches industrielles ;
- La préservation et mise en valeur des paysages urbains et périurbains.²²

3-La gestion de l'eau :

L'eau de la pluie : La récupération des eaux pluviales concerne tous les secteurs du bâtiment (individuel, collectif, tertiaire) et peut représenter une économie de plus de 60% sur la consommation totale d'eau. La dégradation progressive de la qualité des eaux, principalement due aux pollutions agricoles et aux rejets industriels divers, couplée à un prix moyen du m³ en constante augmentation, font de la récupération des eaux pluviales un procédé naturel, économique et complémentaire au réseau de distribution d'eau potable.

Les eaux usées : Consommer moins d'eau pour rejeter moins d'eau polluée, polluer moins en quantité et en qualité, ne pas diluer les eaux usées avec l'eau de pluie

²¹ Ibid., p 198

²² Ibid., p 202

CHAPITRE I : PROJET DE RENOUVELLEMENT URBAIN DURABLE.

propre et séparer les types d'eaux sales pour mieux les traiter ²³

4-Les nuisances sonores :

- **Le bruit** est une des principales nuisances perçues par les habitants. Il constitue aussi un critère prioritaire en matière environnementale dans le choix de sa commune d'habitation.

Les causes de bruit sont multiples, on peut néanmoins facilement identifier les deux causes majeures : les bruits liés aux transports et les bruits de voisinage

- **Le transport** : Est la cause principale des nuisances sonores, parmi les sources sonores, on peut citer:
 - **La route** : (les bruits des véhicules automobiles et des camions)
 - **L'avion** : environ 200000 personnes en France sont concernées, sachant que le bruit d'un décollage atteint plus de 75 dB(A)
 - **Le train** : aujourd'hui les plus vieux réseaux ferroviaires sont les plus bruyants et ils peuvent provoquer des vibrations qui se propagent dans les immeubles. ²⁴

Les mesures de réduction du bruit :

- Le bruit extérieur : isolation de façade, pose de fenêtres à double vitrage, isolation acoustique des ventilations ou entrées d'air
- Le bruit issu des parties communes : pose de portes isolantes
- Le bruit issu des gaines techniques.

5-La qualité de l'air :

La qualité de l'air est un élément indispensable à la santé publique, la qualité de l'air intérieur dans les logements, les bureaux et les établissements recevant du public fait aussi partie ²⁵

6-Les déplacements :

Les transports et les déplacements sont des éléments essentiels du tissu urbain, ils assurent l'accès des personnes aux marchandises, aux services, à l'emploi et aux divertissements, ainsi que la circulation des marchandises et la prospérité des économies locales cependant les déplacements sont générateurs de 27% des gaz à effet de serre

Le secteur des transports est celui qui pose le plus des problèmes en termes d'environnement La circulation mécanique doit être réduite au profit des :

- Déplacements doux (marche à pieds, bicyclette)
- Transports en commun sur site propre notamment le tramway ²⁶

7-Le paysage et les espaces verts :

Le paysage est devenu une composante essentielle des projets d'aménagement. Parfois même au détriment des autres composantes, sociales ou environnementales, des

²³ Ibid. p 258

²⁴ Ibid. p 254

²⁵ Ibid. p 257

²⁶ Ibid. p 212

CHAPITRE I : PROJET DE RENOUVELLEMENT URBAIN DURABLE.

projets cependant de nombreux efforts d'aménagements paysagers demeurent nécessaires pour les quartiers existants et notamment pour les entrées de ville. La présence de la nature et du vivant dans le milieu urbain diminue la sensation de stress et les citoyens la perçoivent comme un retour aux sources. Végétaliser la ville, aménager des coulées vertes c'est rapprocher la nature des lieux de vie²⁷

Dans la conception de l'écoquartier, le principe à retenir c'est :

La présence de la nature dans la ville pour :

- Améliore le cadre de vie ;
- Procure un microclimat ;
- Atténue la pollution ;
- Diminue le stress.

8-L'aménagement de l'espace public :

La qualité de l'espace public est considérée aujourd'hui comme un élément important des projets d'aménagement urbain, la prééminence de l'espace public sur l'édifice s'impose pour beaucoup d'architectes et d'urbanistes. Des recherches convergent, mettant plus ou moins l'accent sur les différents rôles de l'espace public.

Ce dernier est en effet : une scène à mettre en œuvre pour les usagers, un lieu d'animation civique, constituant une forme de marketing urbain.

Ces multiples fonctions concernent un grand nombre d'acteurs et d'usagers, et la production d'espace public doit être négociée, afin d'éviter les conflits et les choix contre-productifs. Tout en respectant un équilibre entre ces différentes fonctions. ²⁸

09-Le patrimoine :

De nombreuses villes ont pris conscience de l'importance de la préservation de leur patrimoine architectural, urbain ou paysager.

- Le patrimoine bâti :
Un processus de rénovation dans une zone urbaine, et d'autant plus dans un quartier de centre-ville ancien, doit prendre en compte le patrimoine existant. Le patrimoine bâti est en effet une valeur ajoutée importante dans de nombreux quartiers et permet d'améliorer leur attractivité. Cette valeur ajoutée peut provenir à la fois de bâtiments historiques, mais également des immeubles résidentiels de leur organisation ou leur configuration dans l'espace public.
- Le patrimoine naturel :
le patrimoine naturel doit être non seulement préservé, mais son emprise doit être également augmentée dans la ville afin d'améliorer la qualité de vie et de compenser l'impact de l'urbanisation. Différentes actions sont possibles pour maintenir ou renforcer le patrimoine naturel dans le projet urbain :
 - Augmentation de la superficie des espaces naturels, et mise en liaison

²⁷ Ibid. p222

²⁸ Ibid. p 238

CHAPITRE I : PROJET DE RENOUVELLEMENT URBAIN DURABLE.

- de ces espaces (continuité) ;
 - Agrandissement et consolidation des qualités naturelles des espaces publics ;
 - Restauration des espaces naturels dégradés ;
 - Restauration d'espaces agricoles pour la production biologique et l'enseignement ;
 - Promotion d'une utilisation durable des espaces naturels ;
 - Programmes municipaux pour la promotion de la biodiversité locale et l'éducation dans les écoles.
- Le patrimoine culturel et artistique :
- Un des champs traditionnels majeurs de l'expression de l'art urbain est celui des parcs et des jardins. Mais l'implantation de statues et de sculptures dans les lieux public peut contribuer à la fois à l'ornement et à la beauté de la ville à travers l'expression d'une culture. ²⁹

10-Les matériaux :

Les choix de matériaux pour un bâtiment sont généralement liés aux critères suivants :

- Des matériaux à faible contenu énergétique ;
- Des matériaux de construction pour l'enveloppe qui réduisent la consommation énergétique du bâtiment ;
- Des matériaux ayant une longue durée de vie afin de ne pas les remplacer souvent et ayant des coûts de maintenance faible ;
- Des matériaux recyclés ou recyclables ;
- Des matériaux produits localement pour réduire les coûts énergétiques du transport ;
- Des matériaux naturels, qui ont généralement un faible contenu énergétique et un faible impact environnemental ;
- Des matériaux peu émetteurs de composés organiques volatils ;
- Des matériaux ne nécessitant pas de colles ou d'adhésifs chimiques et facilement nettoyables à l'eau ;
- Des matériaux et des produits modulables et facilement remplaçables. ³⁰

29-2- idem p 264

CHAPITRE I : PROJET DE RENOUVELLEMENT URBAIN DURABLE.

Analyse d'un exemple qui traite les notions renouvellement urbain durable et éco-quartier : (analyse faite à partir du catalogue du projet)

Descriptif Du projet

Comme de nombreuses villes du Golfe, la récente croissance fulgurante de Doha a entraîné une expansion spectaculaire de son empreinte urbaine alimentée par l'automobile. Ce projet progressiste vise à changer ce sens de déplacement en créant un quartier dense et piétonnier tissé par des rues naturellement rafraîchies construites à échelle humaine. Situé au cœur de la ville, il compte plus de 100 bâtiments, chacun distinct mais tous exprimant un langage architectural commun ancré dans la culture et le climat locaux.



Situation :

- Route El Shamal
- **Douha Expy.**
- **Route Dukhan**
- **Route Al Rayyan+Rue Al Rayyan Eljadeed**
- **_Route Salwa**
- **Ras Abu Aboud Expy**
- Route Messaieed



Limites de la ville :



CHAPITRE I : PROJET DE RENOUVELLEMENT URBAIN DURABLE.

Fiche technique du projet :

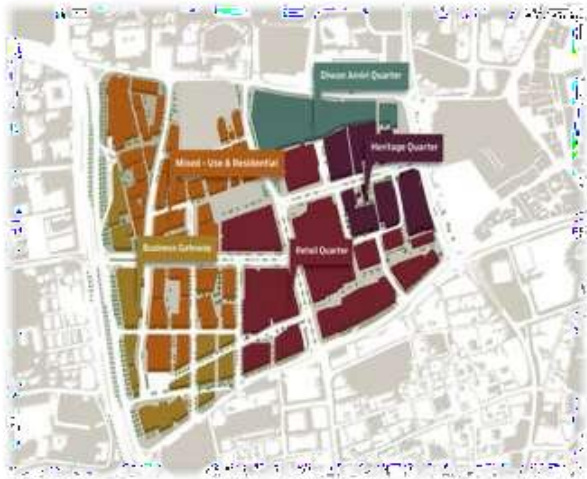
Nom du projet	Centre-ville de Msheireb.
Architectes	AECOM, Allies et Morrison.
Ingénieurs	Arupe.
Aire renouvelé	31-hectares.
Bâtiment total	100+.
Unités résidentielles	800+.
Gabarit	3 to 30 étages.
Places de parking	10,000+
Cout du projet	Environ 20 milliards QAR (5,5 milliards USD).
Debut du projet	La construction a commencé en 2010, l'achèvement de la construction est prévu par phases jusqu'en 2021.
Évaluation LEED	L'ensemble du développement vise le minimum LEED GOLD, avec plusieurs bâtiments ciblant LEED Platine.

Problématique

Le modèle de développement à Doha a tendu vers une utilisation des terres isolée, une dépendance au transport automobile et des structures énergivores. L'objectif était d'inverser ce schéma.

CHAPITRE I : PROJET DE RENOUVELLEMENT URBAIN DURABLE.

Programme

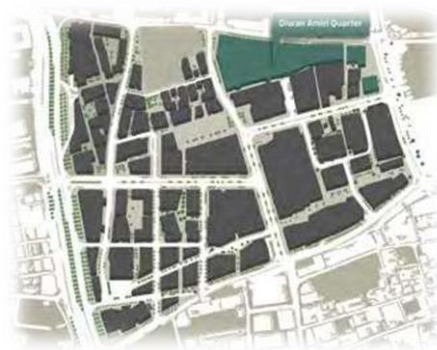


Comment ?

Faire revivre l'ancien quartier commercial avec un nouveau langage architectural à la fois moderne et inspiré de l'héritage et de l'architecture traditionnels du Qatar - sa proportion, sa simplicité, son espace, sa lumière, sa superposition, son ornement et sa réponse au climat. Utilisant les dernières technologies durables, Msheireb respectera les normes les plus élevées en matière de construction écologique.

Msheireb Downtown Doha deviendra un nouveau centre social et civique dans le centre-ville - un endroit où il fait bon vivre, travailler, faire du shopping, visiter et passer du temps avec sa famille et ses amis.

Quartier diwan Amiri :



Quartier du patrimoine :



CHAPITRE I : PROJET DE RENOUVELLEMENT URBAIN DURABLE.

Quartier commercial :



Quartier mixte et résidentiel :



Passerelle d'affaire :



CHAPITRE I : PROJET DE RENOUVELLEMENT URBAIN DURABLE.

Zones importantes :



Places of Interest	1 Souq Waqif	2 Al Koot Fort	3 Amiri Diwan
4 Qatar National Archive	5 Amiri Guard Building	6 Diwan Annexe	7 Msheireb Museums
8 Radwan House	9 Company House	10 Bin Jelmood House	11 Mohammad bin Jassim House
12 Msheireb Prayer Ground	13 Sikkat Wadi Msheireb	14 Retail Galleria	15 Cultural Forum
16 Abdullah bin Thani Street	17 Barahat Msheireb	18 Department Store	19 Al Kahraba Street
20 Sahat Al Nakheel	21 Metro station	22 Mandarin Oriental Hotel	23 Park Hyatt Hotel
24 Boutique Hotel	25 Al Wadi Hotel Doha MGallery		

Zones de personnage :

Msheireb Downtown Doha reconnaît le patrimoine culturel et historique valeur des espaces existants dans la zone de Msheireb. et est réinterprétant ses formes anciennes pour créer une ville contemporaine. 1 La plus grande place publique couverte de la région, Barahat Msheireb sera un point de rencontre pour les visiteurs ainsi que les résidents; et sera actif toute l'année avec des animations de rue ainsi que événements saisonniers et communautaires.

La place sera ancrée par le Forum culturel à l'est et l'hôtel Mandarin Oriental de renommée mondiale à l'ouest.

Le quartier du patrimoine comprend quatre maisons historiques restaurées et transformés en musées, y compris une cour traditionnelle en adobe maison connue Adjacent au quartier Héritage se trouve le prestigieux Diwan Quartier Amiri qui se trouve en face du siège du gouvernement du Qatar, le Amiri Diwan. Servant de zone civique et administrative clé, il comprend l'annexe Diwan, le bâtiment Amiri Guard et le Qatar Archives nationales.

Vers le sud se trouve le Sikkat Wadi Msheireb – le plus long rue piétonne au sein du projet, un centre médical, une mosquée communautaire, Al Wadi Hotel-MGallery Collection et l'hôtel cinq étoiles Park Hyatt. 5 A l'ouest, Sahat Al Nakheel abrite le principal métro hub à Doha ainsi qu'un hôtel d'affaires de charme et une fontaine à couper le souffle au milieu des offres de vente au détail et domaines de performance, fournissant ainsi tous les éléments requis vers la création d'un style de vie dynamique.

Étapes de construction :

- Phase 1A

Cette phase comprend le quartier Diwan Amiri et le quartier du patrimoine. Essentiellement un espace civique et patrimonial, cette phase fournira le Diwan Annexe, résidences de la garde Amiri et archives nationales du Qatar.

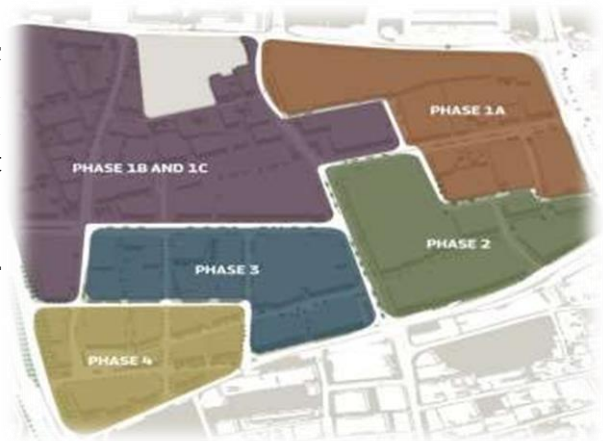
Des musées seront créés au sein des quatre maisons patrimoniales.%

- Phases 1B et 1C

Cette phase comprend la plus grande partie de Barahat Msheireb et Al

CHAPITRE I : PROJET DE RENOUVELLEMENT URBAIN DURABLE.

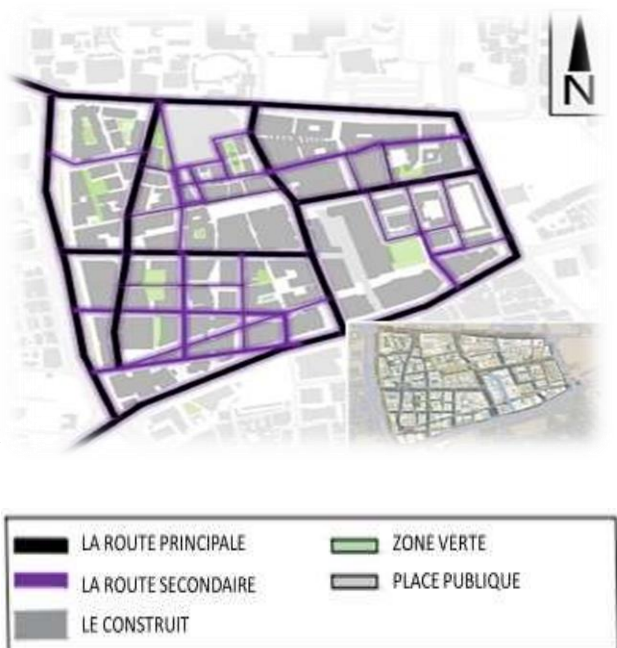
Kahraba, et comprendra le véritable cœur du développement, avec l'hospitalité, la restauration, l'hôtel Mandarin Oriental, le Forum culturel, une nouvelle mosquée et une composante résidentielle exclusive. Cette phase verra en outre le développement d'un quartier unique à usage mixte s'étendant Du nord au sud le long de la frontière ouest. La zone résidentielle de cette phase comprendra une composante commerciale et commerciale et une École adjacente à la stratégique rue Al Diwan.



- Phase 2
La deuxième phase de Msheireb se concentrera principalement sur le commerce de détail activités à usage mixte orientées, y compris la galerie commerciale, les résidences, bureaux et Al Wadi Hotel (M Gallery Collection by Accor).
- Phase 3
La troisième phase sera un immeuble cosmopolite de taille moyenne, principalement résidentiel communauté, offrant un terrain de vente au détail, une mosquée, des restaurants et un parc HyattDoha. La troisième phase est adjacente à la rue historique Al Kahraba et s'étend jusqu'à la rue Wadi Msheireb.
- Phase 4
Sahat Al Nakheel formera le développement et représente le principal hub de transport et d'affaires être pris en charge par un éventail de magasins, Cafés et restaurants

Trame urbains et trame verte :

Msheireb Downtown emploie des technologies dans le développement durable. Un système de transport public à la pointe de la technologie comprenant : 1 réseau de tramway interne, grandes baies de taxi, un service de bus public et le métro principal
La gare ferroviaire reliera les faubourgs de la ville au projet.
stationnements de 3 à 6 niveaux avec plus de 10 000 places de stationnement assureront un environnement favorable aux piétons



CHAPITRE I : PROJET DE RENOUVELLEMENT URBAIN DURABLE.

objectifs visée :

- la conservation des ressources naturelles
Le projet compte 6 400 panneaux photovoltaïques produisant une énergie renouvelable équivalant à 4 % de la consommation d'énergie du bâtiment. De plus, il dispose de 1400 panneaux solaires thermiques produisant de l'énergie pour fournir 75% de chaleur
- l'utilisation de la lumière naturelle et de la ventilation :
Les modèles de rue du plan directeur sont conçus pour s'aligner sur les vents dominants, canalisant les brises de mer rafraîchissantes pour réduire l'exposition au bruit mécanique des futurs résidents et l'utilisation de matériaux de la région.
- Un système automatisé de collecte des déchets permettra la séparation à la source de 3 flux de déchets: un-mixte
-recyclables
-organiques et déchets généraux
-facilitant le recyclage et le compostage.
- réduction de l'utilisation de la voiture et amélioration de la marche
- Les bâtiments sont regroupés pour s'ombrager les uns les autres et de couleur claire pour réduire les besoins de refroidissement.
- La mise en sous-sol des voitures et des véhicules de prestation de services via plusieurs niveaux de sous-sol assure une atmosphère conviviale pour les piétons



CHAPITRE II : L'ARCHITECTURE ET L'HABITAT EN ZONES ARIDES.

CHAPITRE 2 : L'ARCHITECTURE L'HABITAT EN ZONES ARIDES.

I- ARCHITECTURE ET CONFORT EN ZONES ARIDE.

II.1.1 CLIMAT ET ARIDITE :

« Le climat influence la vie sur terre- celle de la faune et celle de la flore et, à plus long terme, modèle les reliefs terrestres. Le froid, la chaleur, la pluie, la sécheresse, le vent conditionnent les rythmes de vie des hommes, déterminant la nourriture, la façon de se vêtir, l'habitat et les déplacements de chacun sur la planète ».³¹

Climats :

Les températures, les précipitations, l'humidité et les vents varient énormément d'une région à une autre du monde. La terre présente des climats très différents qui sont chacun caractérisé par des conditions atmosphériques et météorologiques particulière. La répartition des zones climatiques à la surface du globe dépend principalement de la latitude ; ce sont les conditions d'ensoleillement (durée du jour, alternance des saisons ; incidence des rayons solaires) qui jouent le plus grand rôle dans la détermination du climat. D'autres facteurs entrent aussi en compte, comme la disposition et l'orientation des terres, les vents dominants l'altitude, le relief et les courants marins³²

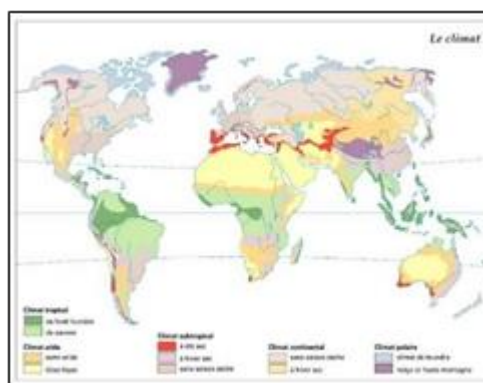


Figure II 6 : Les climats dans le monde.
Source : Larousse : Encyclopédie.

Aridité :

Le quart des terres émergées de la planète, soit environ 35 millions de kilomètres carrés, est soumis à des climats arides ou semi arides. Toutes ces régions ont en commun de très faibles précipitations. La végétation s'y développe difficilement et laisse le sol pratiquement nu. Dans la plupart des cas, cette sécheresse est liée à la présence de haute pression permanente qui empêche la formation de nuages. C'est le cas des déserts comme le Sahara Algérien ; les déserts de l'Arabie ; les déserts du Kalahari ou le grand désert de sable. Ces déserts sont situés des latitudes voisines des tropiques ; où le climat est marqué par un air très sec de haute pression atmosphérique.³³

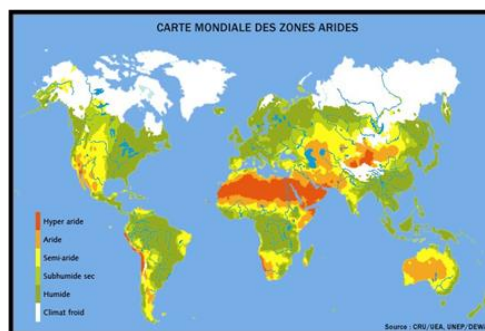


Figure II 7 : La carte mondiale des zones arides.
Source : <http://www.suds-en-ligne.ird.fr/desertif/carte.html> consulté en 2019

³¹ Chémery Laure, 2006, Petit Atlas des climats, p.7.

³² QA international Collectif, 2008, L'Atlas de notre monde, Edition : Québec Amérique, p.44.

³³ www.naturevivante.org

CHAPITRE 2 : L'ARCHITECTURE L'HABITAT EN ZONES ARIDES.

Une zone aride :

Les environnements arides sont extrêmement divers par leurs formes de terrain, leurs sols, leur faune, leur flore, leurs équilibres hydriques et les activités humaines qui s'y déroulent, Du fait de cette diversité, on ne peut pas donner de définition pratique des environnements arides. Cependant, l'élément commun à toutes les régions arides est l'aridité.

II.1.2 Les caractéristiques des zones arides :

Les principales caractéristiques climatiques des milieux arides sont :

- Une haute intensité des radiations solaires.
- Une température d'air diurne très enlevé.
- Des vents froids auxquels ces zones sont souvent sujettes.
- Une basse humidité et faibles précipitations.
- Des vents de sable entraînant un environnement poussiéreux.³⁴

Ces caractéristiques se manifestent comme source d'inconforts pour les habitants de ces régions. Afin d'y améliorer les conditions de vie, il faut adopter plusieurs stratégies se rapportant à la protection contre les effets de ces paramètres climatiques.³⁵

II.1.3 Classification des zones arides en fonction de l'indice d'aridité :

L'aridité est exprimée généralement en fonction des précipitations et de la température, par le rapport P/ ETP (P : les précipitations et ETP : les évapotranspirations).

Sur cette base l'UNESCO a défini les catégories suivantes :

Ecosystème	Indice d'aridité bioclimatique
Hyperaride	$P/ETP < 0,03$
Aride ou désertique	$0,03 < P/ETP < 0,2$
Semi-aride ou sahélien	$0,2 < P/ETP < 0,5$
Subhumides sec ou sahélo-soudanien	$0,5 < P/ETP < 0,7$

Tableau 1: Indice d'aridité bioclimatique des écosystèmes secs.

Source : UNESCO.

Cet indice permet de définir trois types de zones arides : Hyperaride, aride et semi-aride.

II.1.4 La diversité des paysages en zones arides :

La diversité paysagère en zone aride est marquée par deux points essentiels :

- a. La richesse des éléments constituant ce paysage notamment les formes géomorphologiques, et leur évidente apparence aux yeux de l'observateur

³⁴Amar Bennadji. Thèse de doctorat Adaptation climatique ou culturelle en zones arides. Cas du sud-est algérien. Géographie. Université de Provence - Aix-Marseille I, 1999. page 30

³⁵Mémoire de magister de Amar Bennadji . completez la source

CHAPITRE 2 : L'ARCHITECTURE L'HABITAT EN ZONES ARIDES.

car non masquées par la végétation.³⁶

- b. Les formes paysagères les plus connues des régions arides de nos contrées sont : les ergs, les regs, les hamadas, les djebels, et enfin les oasis qui sont la variante humanisée des principaux paysages désertiques.

 <p>Figure II 8 : Reg d'Adrar. Source : naturevivante.org.</p>	<p>Les regs : Le reg désigne des étendues plates, caillouteuses et graveleuses, occupant de grandes superficies au Sahara.</p>
 <p>Figure II 4 : les hamadas Source : Google image</p>	<p>Les Hamadas : La hamada désigne un plateau rocheux horizontal cerné par des falaises bien marquées, qui lui donnent l'apparence d'une gigantesque table.</p>
 <p>Figure II 9 : Le djebel Source : naturevivante.com</p>	<p>Les Djebels : Les djebels désignent tous les reliefs autres que les hamadas Le paysage dominé par la roche nue dont le profil et les formes ont été puissamment sculptés par l'érosion.</p>
 <p>Figure II 6: Oasis de Taghit. Source : Algérie focus.</p>	<p>Les oasis : Les oasis sont ces endroits particuliers où la présence de l'eau, a permis la croissance permanente de végétaux et un approvisionnement suffisant pour les communautés humaines qui ont pu s'installer de façon durable.</p>
 <p>Figure II 7 : grand erg occidental source : Google image</p>	<p>Les ergs : Ils désignent au Sahara des massifs de dunes d'une certaine étendue.</p>

³⁶pistachier de l'Atlas Oglet Ed Daïra Ain Benkhelil Wilaya de Nâama page 16 .17

CHAPITRE 2 : L'ARCHITECTURE L'HABITAT EN ZONES ARIDES.

II.1.5 Végétation des zones arides :

La biomasse végétale est réduite dans les zones arides, mais elle est compensée par une grande diversité floristique et une étonnante adaptation et se répartie en trois formes³⁷ :

- i) Les éphémères annuelles : qui apparaissent après les pluies, accomplissent leur cycle de vie au cours d'une brève saison. Leur croissance est limitée à une courte période humide ;
- ii) Les pérennes succulentes : sont capables d'accumuler et de stocker de l'eau (qui peut être consommée pendant les périodes de sécheresse ;
- iii) Les pérennes non succulents : constituent la majorité des plantes de la zone aride. Ce sont des plantes rustiques, qui comprennent les graminées, les petites plantes ligneuses, les buissons ;

II.2 ARCHITECTURE SAHARIENNE

II.2.1 Définition de l'architecture saharienne

Selon Maya Ravéreau « *L'architecture saharienne prend en compte les différentes contraintes, notamment le climat, le milieu, ainsi que la culture. Elle fait le lien de l'architecture entre le passé, le présent et les perspectives futures, mais compose tout particulièrement avec le climat* »³⁸.

II.2.2 Les concepts des villes sahariennes :

Fondés selon les traditions et les conditions climatiques du milieu aride, les villes sahariennes sont rattachées à l'histoire du lieu. Elle se présente par la morphologie des ksour en formes compactes en couleur de terre au sein d'un espace vert (la palmeraie), et au niveau de cette organisation, la haute qualité de vie est présente. Cette organisation commence à l'échelle de la ville, pour se poursuivre à celle du bâti qui assure la protection et l'inertie et l'ombre.

II.2.2.1 Concepts de centralité :

La centralité, comme définie par H. Lefèvre (1972), « *résulterait d'une forte concentration du pouvoir, des richesses, de la culture, de l'information et de la connaissance. Elle serait une forme, celle du rassemblement, de la rencontre, de la simultanéité* » ; elle renferme donc une dynamique qui la fait évoluer. La tendance aujourd'hui est à l'interpénétration et l'imbrication entre le centre, dans son acceptation traditionnelle et de sa périphérie.

Pour François Ascher (2003), la centralité apparaît aujourd'hui comme une

³⁷Awad Hassan. Zones arides. In : Annales de Géographie, t, 75, n°408,1966.pp.168-176.

³⁸Maya Ravéreau, conférence sur le thème "Réflexions autour de l'habitat vernaculaire du bassin méditerranéen, cas de l'architecture saharienne" l'Institut d'architecture de l'USTO "Mohamed Boudiaf"

CHAPITRE 2 : L'ARCHITECTURE L'HABITAT EN ZONES ARIDES.

problématique majeure partagée entre trois préoccupations: tenter de redynamiser les centres anciens qui connaissent de multiples difficultés, maîtriser les polarisations d'activités qui en tendance à apparaître en périphérie et finalement essayer de préserver le modèle de la ville «ancienne», ou encore «traditionnelle» menacée de devenir une ville «émergente». ³⁹

Nous nous efforcerons au niveau de ce paragraphe de citer une typologie de centralités basée sur des critères plutôt fonctionnels.

A) La centralité politique :

Correspond à la localisation des établissements de commandement politique et administratif. Par exemple : Chef-lieu de Wilaya, les différentes directions centrales...etc.⁴⁰

B) La centralité économique :

Correspond à la localisation des établissements économiques tels que les entreprises internationales et /ou nationales, les entreprises privées, les banques...etc. Elle indique les lieux dotés des plus importants intérêts économiques.⁴¹

C) La centralité commerciale :

Il s'agit de la concentration des activités commerciales rares dans les centres urbains et manifeste un phénomène d'attraction. ⁴²

D) La centralité d'accessibilité :

Le développement des réseaux de transport et de télécommunication joue également un rôle essentiel dans la mobilité et L'accessibilité. Cela représente donc un élément majeur dans l'évolution et la distribution spatiale des centralités. ⁴³

E) La centralité sociale :

Elle se caractérise par deux mesures principales : les pratiques spatiales et les lieux les plus présents dans le corpus des images et discours socialement mobilisés.⁴⁴

F) La centralité supérieure :

Elle correspond à des fréquentations annuelles ou pluriannuelles et engendre des déplacements inter-secteurs au sein de la ville ou inter-régions. Son rayonnement

³⁹FRANÇOIS Ascher., En finir avec la notion de centralité? In Centralités dans la ville en mutation, CERTU, coll: Aménagement et urbanisme, N° 39, septembre 2003, p 22-29.

⁴⁰ BOUZEHZEB F., 2015, Dynamique urbaine et nouvelle le cas de Biskra - Algérie -, thèse de doctorat en science, FRERES MENTOURI, Algérie, p.53, disponible sur <https://bu.umc.edu.dz/theses/amenagement/BOU6810.pdf>.

⁴¹ BOUZEHZEB F., 2015, thèse dynamique urbaine et nouvelle centralité cas de Biskra - Algérie, p.53

⁴² Ibidem

⁴³ Ibidem

⁴⁴ Ibidem

CHAPITRE 2 : L'ARCHITECTURE L'HABITAT EN ZONES ARIDES.

spatial est très important et couvre une grande superficie. Elle est représentée par des fonctions de très forte attractivité.⁴⁵

Une centralité à travers le temps et l'espace à Biskra ⁴⁶

Biskra, au début de son développement au 17^{ème} siècle, bénéficiait d'une centralité géographique parfaite et concordante. Il s'agissait du modèle traditionnel de la centralité (centre/périphérie) sur lequel reposait l'organisation de la plupart des villes islamiques à savoir: la mosquée et le marché.

la création du "noyau Labouab" qui était entouré par cinq bourgades : Ras el Qaria, Gueddacha, Mejniche, Msid et Filiache. Ce noyau constituait le centre des activités administratives, culturelles et culturelles. De ce fait, il représentait le centre-pouvoir des décisions politico-administratives.

Enfin, tout autour de cet espace central (Labouab) se développaient les bourgades résidentielles avec leur caractère socioprofessionnel, possédant chacune leur propre mosquée, école, place publique, cimetière...etc. Ces structures étaient réparties et concentrées dans un espace oasien restreint et assez limité.

Ce modèle traditionnel de centralité a perduré jusqu'a l'arrivée des français au 19^{ème} siècle.

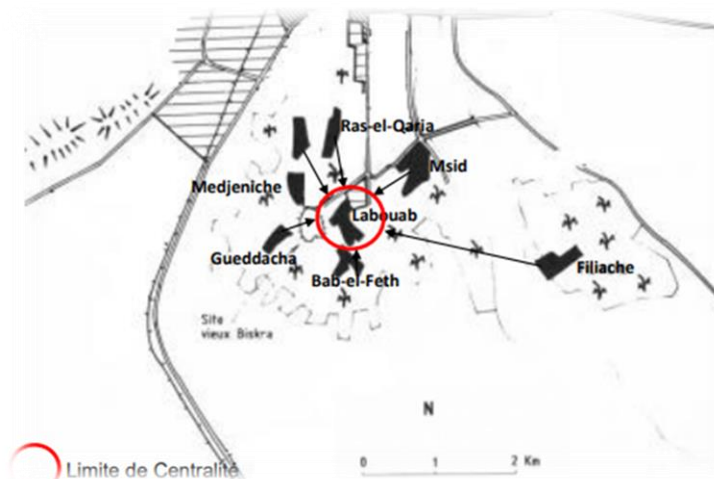


Figure II 10 : La centralité traditionnelle de la ville de Biskra au 17^{ème} siècle

Source : Abdelhamid Zerdoum, les turcs à Biskra 1660 - 1844, 1998

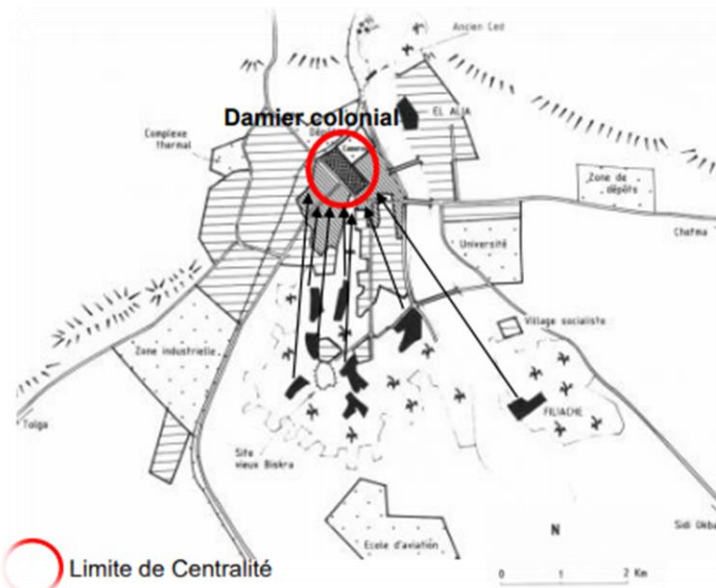


Figure II 11 : La centralité de la ville de Biskra à l'époque coloniale

Source : M. Cote, « Biskra », encyclopédie berbère in 10, décembre 1991

⁴⁵ Ibidem

⁴⁶ BOUZEHZEZ F., 2015 ,thèse dynamique urbaine et nouvelle centralité cas de Biskra. p. 10, 11,12

CHAPITRE 2 : L'ARCHITECTURE L'HABITAT EN ZONES ARIDES.

La centralité de la ville de Biskra à l'époque coloniale

La ville coloniale de Biskra, comprenait désormais un nouveau type de centralité, essentiellement basée sur le développement et la mise en place d'une administration "centralisée" (hôtel de ville), des équipements culturels, cultuels, commerciaux, touristiques: les hôtels, les cafés, les restaurants, les cinémas et les jardins s'installent donc dans la ville coloniale

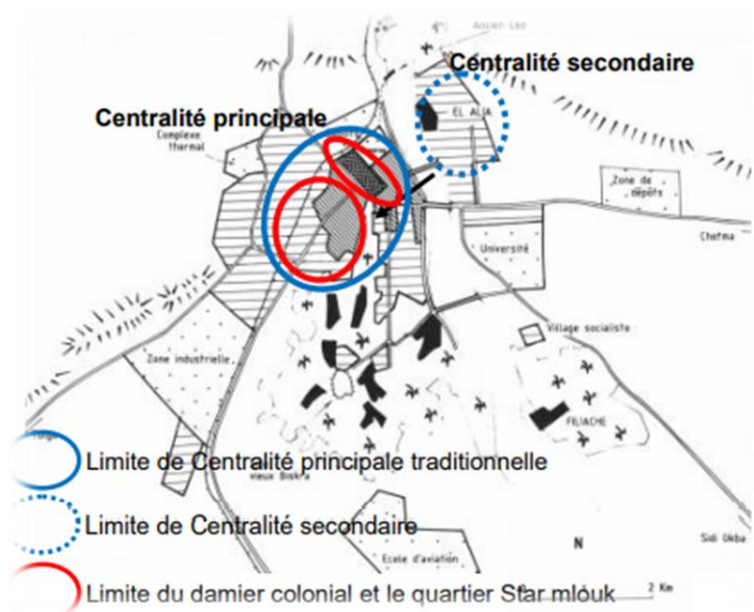


Figure II 12 : : mutation de la centralité de la ville de Biskra
Source : M. Cote, « Biskra », encyclopédie berbère in 10, décembre 1991

Les structures de la centralité se transfèrent vers la ville nouvelle (coloniale) et l'ensemble de l'agglomération a connu un véritable développement urbain, économique et social.

Pendant la période contemporaine

il semblerait qu'un nouveau modèle de centralité se met progressivement en place à Biskra. Son centre principal a connu suite à l'extension de la ville un élargissement à partir du point géométrique s'étendant sur les quartiers:

Star Mlouk, Elboukhari et le damier colonial. Il englobe pratiquement l'ensemble des activités commerciales, les équipements administratifs et les services urbains; ce qui lui donne un rôle déterminant et un caractère dominant dans l'organisation et la structuration de la ville. D'autres aspects d'attractivité et de concentration ont apparu au niveau du quartier périphérique d'El alia. Il s'agit entre autre, d'activités commerciales, artisanales, mais également des équipements administratifs et des services (sanitaire, éducatif, sportif ...etc.)

CHAPITRE 2 : L'ARCHITECTURE L'HABITAT EN ZONES ARIDES.

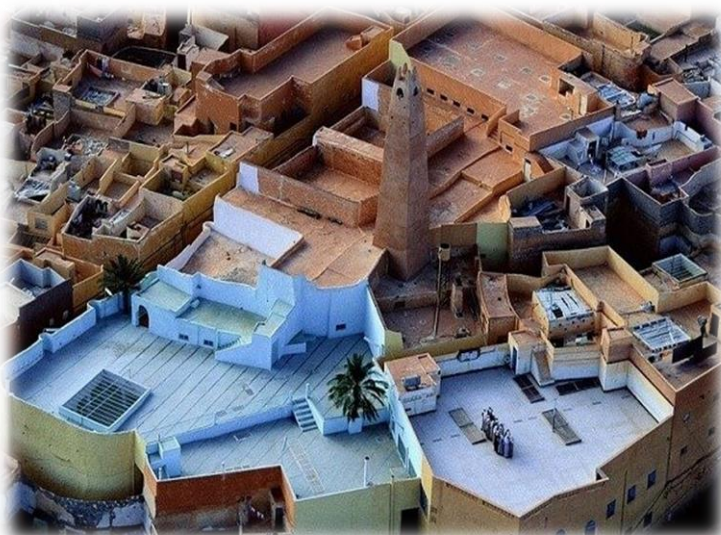
II.2.3 ARCHITECTURE K'SOURIENNE

« L'architecture k'sourienne est le produit d'une culture de masse nourrie de la quotidienneté, de l'environnement et du génie local et non pas une production d'élite. Cet habitat exprime les contraintes environnementales et les valeurs civilisationnelles locales. Car raisonner, exclusivement, en termes d'écosystèmes et de contraintes environnementales, c'est succomber à la séduction du discours rationnel qui sépare le corps et l'esprit en deux entités distinctes » (auteur, date).⁴⁷

Signification du mot Ksar :

Le ksar veut dire en arabe le palais qui représente la cité des Oasiens dans le Sahara.

Grâce à l'ingéniosité et au savoir-faire de l'Oasien, la construction des ksour a connu un développement extraordinaire d'une région à l'autre de ce vaste désert. Ils utilisaient les matériaux locaux



: les roches, les dérivés du palmier, la terre et les granulats des oueds pour la réalisation des ksour.⁴⁸

Figure II 13: :L'horizontalité et la compacité des constructions au m'zab
source : générationvoyage.fr

Le mot se prononce « gsr ». C'est une altération phonique de la racine arabe qsr qui désigne ce qui est court, limité. C'est à dire un espace limité, auquel n'a accès qu'une certaine catégorie de groupes sociaux. C'est un espace confiné et réservé, limité à l'usage de certains. Le ksar (pl. ksour) est un grenier, mieux encore un ensemble de greniers bien ajustés.⁴⁹

Le Ksar est un espace de vie collective répondant à la fois à une organisation politique d'autodéfense et à une organisation sociale visant à faire respecter la segmentation sociale et raciale⁵⁰

⁴⁷ ÉCHALLIER J.-C., « Sur quelques détails d'architecture du Sahara », in *Le saharien*, n° 42 et 44, Paris, 1966-67. In Mustapha Ameer Djeradi. *L'architecture ksourienne (Algérie) entre signes et signifiants L'architecture vernaculaire*, tome 36-37 (2012-2013).

⁴⁸ AIT SAADI H., REMINI B., FARHI A., 2015, *Le ksar de Tiout (Algérie) : la maîtrise de la gestion de l'eau et de la protection de l'environnement*, Larhyss Journal, ISSN 1112-3680, n°24, p244. disponible sur <http://oaji.net/articles/2015/262-1449748065.pdf>.

⁴⁹ VOIR MOUSAOUI A, *Logiques du sacré et modes d'organisation du sacré de l'espace dans le sud-ouest algérien*, thèse de doctorat, 1994, 370p

⁵⁰ HAMMOUDI A., *Le patrimoine ksourien, mutation et devenir. Le cas du Zab El Gherbi-Tolga*, mémoire de Magister, Université de Biskra, Algérie, pp.41/42/43, disponible sur <https://fr.calameo.com/read/000899869e27ae961e0d2>.

CHAPITRE 2 : L'ARCHITECTURE L'HABITAT EN ZONES ARIDES.

Morphologie du ksar :

Le ksar est constitué de trois entités distinctes : un espace habité (habitation d'ici-bas, un terroir et un espace de la mort ou habitation de l'au-delà). C'est une occupation agglomérée spécifique, caractérisée par une forme urbaine traditionnelle fortifiée.

Les constructions obéissent à la même architecture, il s'agit d'un ensemble de maisons réparties sur un rez-de-chaussée ou rarement un étage autour d'une cour intérieure. La forme s'organise selon un principe où l'on distingue différentes échelles d'appropriation de l'environnement :



Figure II 14 : Aghrem Sidi Brahim, noyau original organisé autour d'une Rahba avec un mur de rempart.
Source : R. Bellil : Les sites habités de Timimoune.

- L'édifice : habitation ou édifice public.
- L'unité urbaine : association de plusieurs édifices organisés le long d'un axe zkak ou autour d'une place rahba, définissant une unité autonome appropriative par le groupe.
- La cité (ksar) : l'ensemble des entités en articulations structurées, hiérarchisées, faisant émerger un centre qui identifie l'échelle habitée par la communauté.
- Le territoire : l'ensemble des ksour implantés selon des principes morphologiques communs, partageant une succession d'événements significatifs (histoire), définissent, une fois en relation d'échange, un champ d'appropriation pour la population de la région. ⁵¹

Organisation intérieure

L'espace intérieur de la maison est découpé selon une conception du sacré et non pas seulement en fonction de besoins concrets et objectivables. En général, deux chambres, une cour intérieure (rahba), un petit magasin à provision et un petit enclos pour les animaux (taghemmin).

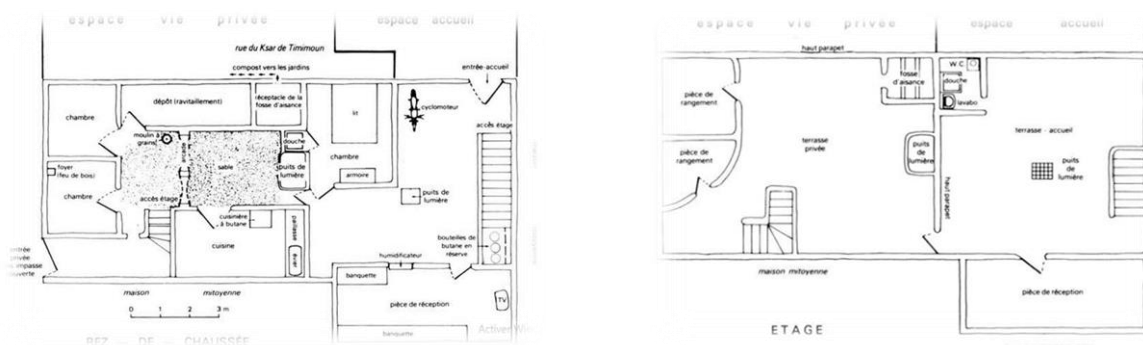


Figure II 15 : La maison du ksar de Timimoun .
Source :Relevé J.Bisson 1984

⁵¹MOUSAOUI.A, Op.cit. p.67.

CHAPITRE 2 : L'ARCHITECTURE L'HABITAT EN ZONES ARIDES.

Le patio élément structurant de la maison traditionnelle :

Un autre élément très important et même structurant de la maison Ksourienne est le patio ou Wast Dâr, autour duquel se construit la maison. Chaque face ouvre sur un espace appelé bayt. La signification du Patio varie grandement d'une société à une autre. Par exemple, une cour peut isoler une communauté du monde extérieur pour des raisons de pureté spirituelle, être un espace de pouvoir historiquement sanctifié ou une source de vitalité familiale.

Le Patio est la source de la vie et de la fertilité. C'est la forme fondamentale de toute architecture traditionnelle palais, sanctuaires ou maisons. La maison à patio reflète le rôle central de la famille dans la société.⁵²



Figure II 16 : Wast Dâr d'el Qadi, à Boukais, dans la wilaya de Bèchar (2005)
Source : Google image

Notion de porte et seuils urbain :

Les portes, seuils et ouvertures marquent la transition entre deux sortes d'espace. Leur franchissement peut indiquer le passage d'une personne d'un état à l'autre, La porte acquiert souvent une importance marquée par des arcs, piliers, portiques et autres éléments. Ces arcs si diversement décorés sont là pour marquer des passages. Que ce soit à l'entrée du Ksar ou dans une rue, la porte est bien soulignée par cette arcature.⁵³



Figure II 17 : Porte à Timimoune .
source :mémoire la protection et la préservation du patrimoine pour la création d'un circuit touristique .

⁵² (BACHMINSKI J. et GRANDET D., Éléments d'architecture et d'urbanisme traditionnels, Université des sciences et de la technologie d'Oran, 1985, 84 p.)

⁵³ (BACHMINSKI J. et GRANDET D., Éléments d'architecture et d'urbanisme traditionnels, Université des sciences et de la technologie d'Oran, 1985, 84 p.)

CHAPITRE 2 : L'ARCHITECTURE L'HABITAT EN ZONES ARIDES.

Squifa:

Un passage ouvert, couvert structure, à partir d'une construction en élévation sur une ruelle, Il existe deux types de Sqifa, le premier est de quartier intermédiaire non arquée et le deuxième est arquée signifiant le passage à un espace privé.



Figure II 18 : Sqifa à Timimoune
source : auteur

Les matériaux et le système constructif de dans les maisons k'sourienne

Pour les matériaux de construction le k'sourienne profite de milieu naturel. Les plus anciennes constructions ont été édifiées en pierres. L'argile comme matériau de construction n'intervient que par la suite. On peut évidemment penser à une raréfaction du matériau qui va pousser à l'utilisation d'un matériau moins solide. De manière générale, l'habitation est en tub avec une structure en murs porteurs, assez épais. La pourtraison est faite de troncs de palmiers (khashba) et les plafonds sont constitués par un clayonnage de palmes (jrîd). La terrasse est faite d'un mortier de terre où se mêlent argile et feuilles de palmiers. Les troncs d'arbre constituent les poutres.⁵⁴

II.3 NOTION SUR L'HABITAT.

II.3.1 définitions

L'habitat :

La plupart du temps, l'habitat est défini comme : « Le lieu où l'on habite : le domicile, la demeure, le logement ». Il faut pourtant tenter de dépasser cette imprécision. L'habitat comprend en effet davantage que le domicile et le logement. Il est toute l'aire que fréquente un individu, qu'il y circule, y travaille, s'y divertisse, y mange, s'y repose où y dorme. En ce sens l'habitat concerne aussi bien l'urbanisme que l'aménagement du territoire ou que l'architecture. Donc l'habitat peut être défini comme suit : « L'espace résidentiel est le lieu d'activités privées de repos, de récréation, de travail et de vie familiale avec leur prolongement d'activités publique ou communautaire, d'échange sociaux et d'utilisation d'équipements et de consommation de bien et de service »⁵⁵.

Cette définition de l'habitat est la plus opérationnelle, elle montre que l'habitat n'est pas uniquement limité à la fonction loger ou abriter mais s'étend pour englober toutes les activités destinées à assurer et à satisfaire les relations de l'être humain à son environnement. « Le terme Habitat signifie quelque chose de plus que d'avoir un toit et quelques mètres carrés à sa disposition. D'abord, il signifie rencontrer d'autres êtres

⁵⁴ (VOIR MOUSAOUI A, Logiques du sacré et modes d'organisation du sacré de l'espace dans le sud-ouest algérien, thèse de doctorat, 1994, p)

⁵⁵ Introduction a Turbanisme opérationnels: A ZUCHELLI

CHAPITRE 2 : L'ARCHITECTURE L'HABITAT EN ZONES ARIDES.

humains pour échanger des produits, des idées et des sentiments, c'est-à-dire pour expérimenter la vie comme une multitude de possibilités. Ensuite, il signifie se mettre d'accord avec certains d'entre eux, c'est-à-dire accepter certaines valeurs communes. Enfin, il signifie être soit même, c'est-à-dire accepter son petit monde personnel »⁵⁶

L'habitat participe fortement à la capacité d'un territoire à être accueillant, à offrir une qualité du cadre de vie à ses habitants. Il contribue de manière essentielle à en donner l'image d'un espace urbain et social riche, cohérent et solidaire. Il contribue aussi à porter l'image dynamique d'un territoire en développement.

L'habitation

L'habitation est l'élément prédominant de l'habitat son aspect spécifique l'identifie. La notion d'habitation prend des expressions diversifiées : Habitation, maison, domicile, villa, demeure, résidence, abri, logis, foyer, appartement... Ces formes différentes, conséquence de l'environnement social, ont le même dominateur commun suivant : « L'habitation c'est l'espace architectonique destiné à une unité familiale ».

Donc l'habitation désigne simplement la maison ou le logement du point de vue de l'agencement des pièces les unes par rapport aux autres et de la distribution de l'espace (cour, couloir...).

Le logement :

« On appelle logement un lieu clos et couvert habité par une ou plusieurs personnes ou inhabité, mais prévu pour l'habitation. En générale, c'est un ensemble de pièces (ou une seule) destinées à l'habitation. On doit y pénétrer sans être obligé de traverser un autre logement »⁵⁷.

Les logements constituent les parties de bâtiments qui accueillent les occupations résidentielles à l'exclusion de toute activité à caractère lucratif, qu'elle soit libérale concurrentielle ou artisanale. Donc le logement proprement dit se rapporte seulement à la maison, à l'appartement occupé par un ménage, soit isolement soit dans une unité ou un groupe d'habitation.

II.3.2 Les types de l'habitat :

L'habitat urbain :

Apparaît aujourd'hui dans la grande majorité des pays en développement. Il est destiné à être occupé par des activités résidentielles dans un espace urbain, selon des modalités particulières et diverses de consommation, d'occupation du sol et de distribution des volumes bâtis caractérisé par une utilisation de la surface urbanisée relativement élevée et par une organisation et une structuration complexe des objets et lieu construits."

⁵⁶ G HABITER, vers une architecture figurative: CMN SCHULZ.

⁵⁷ « Dictionnaire de l'habitat et de l'urbanisme » MARION SEGAUD.

CHAPITRE 2 : L'ARCHITECTURE L'HABITAT EN ZONES ARIDES.

L'habitat rural :

L'habitat rural se distingue aisément. D'abord par sa fonction, qui est, d'origine, agricole. Toutefois la fonction n'a, comme élément de discrimination, qu'une valeur accessoire, car il y a des formes sédentaires de l'élevage du bétail.⁵⁸

L'habitat dispersé :

L'habitat est qualifié de dispersé quand la majeure partie de la population d'une zone donnée (terroir ou village) habite soit dans des hameaux soit dans des fermes isolées. Au contraire, dans l'autre type d'habitat rural - l'habitat concentré (ou groupé) la population s'implante préférentiellement autour d'un bourg principal⁵⁹.

II.3.3 Les forme de l'habitat :

Habitat individuel :

Définition :

Une tranche de construction qui repose directement sur le sol et sur lequel rien n'est posé d'autre que son propre toit (du sol au ciel tout appartient au propriétaire). C'est le type d'habitation le plus recherché parce qu'il offre des grandes surfaces très exposées aux vues, un maximum de liberté individuelle, d'auto détermination et d'adaptation aux exigences de ses occupants.

Types :

Il y a cinq types de maisons individuelles :

- 1- Maisons jumelées.
- 2- Maisons groupées.
- 3- Maisons à patios.
- 4- Maisons en rang continu.
- 5- Maisons de ville.

⁵⁸ Cavailles Henri, Comment définir l'habitat rural? In Annales de Géographie, t. 45, n°258, 1936. pp. 561

⁵⁹ Les stratégies bioclimatiques pour un habitat confortable" Mémoire de master, université d'OUM Bouaghi 2015, Pp15

CHAPITRE 2 : L'ARCHITECTURE L'HABITAT EN ZONES ARIDES.

AVANTAGES :	Inconvénients :
<ul style="list-style-type: none">• Domaine strictement privé (logement privé).• Rapport intense avec l'espace extérieur, à proximité• Sécurité et calme assurés.• Espace privatif extérieure pour chaque logement.	<ul style="list-style-type: none">• Une très grande consommation de terrain a bâtir.• Frais de construction très élevés.• Frais très élevés pour l'infrastructure technique et les travaux de viabilisation.• Une densité très faible qui ne répond pas à l'état actuel de l'habitat (vague démographique)• Ne Favorise pas la vie sociale.

Habitat intermédiaire :

Définition :

C'est un nouveau type d'habitat qui est apparu aux environs des années Soixante dix, il a pris les avantages des habitats individuel et collectif c'est à dire un habitat intermédiaire entre les deux autres.

Caractéristiques :

- Surface améliorée.
- Une hauteur maximale de 3 niveaux (Une échelle proche de celle de la maison individuelle, par une hauteur de bâtiment limitée).
- Un accès individuel (Un accès individuel au logement, situé en façade analogue à celui du pavillon de façon à créer un seuil << espace montré » permettant un marquage personnel).
- Permet de restituer chacun à son escalier privatif.
- Partie commune (réseaux, ...).
- Des grandes terrasses et jardins.
- Un espaces privatif extérieur pour chaque logement, il est constitué de jardin qui est conçu de façon à être préservé des vues depuis les étages supérieurs, même la terrasse est plantée.

AVANTAGES :
<ul style="list-style-type: none">• Habitat durable et stable.• Offre des quartiers plus accueillants, respectueux et qui associe les qualités du logement individuel du point de vue de l'usage, de la symbolique et de l'intimité.• Ce type d'habitat permet de remplacer une tour ou une barre par un projet à l'échelle humaine.• Lutter contre l'habitat pavillonnaire, l'étalement urbain et l'individualisme.• L'habitat intermédiaire permet de combiner l'indépendance du chez soi et T'agrément du voisinage.

CHAPITRE 2 : L'ARCHITECTURE L'HABITAT EN ZONES ARIDES.

- Espace privatif extérieur pour chaque logement.

Habitat collectif :

Definition :

Une structure dans laquelle sont partagé à des degré différents des espaces nécessaires à la satisfaction des besoins des habitants.

L'habitation communément appelée bâtiment ou immeuble est définie comme construction d'une certaine importance dont la hauteur est supérieure à trois niveaux, servant d'abris ou de logements à plusieurs familles.

Types :

Immeuble bas	Immeuble moyen	Immeuble haut
<ul style="list-style-type: none"> • 2 à 5 niveaux. • Cage d'escalier. • Sans ascenseurs. • Hts <14m. 	<ul style="list-style-type: none"> • 6 à 10 niveaux. • Cage d'escalier. • Avec ascenseurs. • 14m<Hts 30m. 	<ul style="list-style-type: none"> • Plus de 10 niveaux. • Cage d'escalier. • Avec ascenseurs. • Avec monte charge. • Hts> 30m.

Caractéristiques :

- Consommation des espaces :
 - Circulation 20% de la surface totale.
 - Parking 3places /4 Igts, 10.5m²/lgts, 1.75m²/ht.
 - Espaces verts 2.5m²/ht. -
 - Aires de jeux 2.5m²/enfant.
- Enfants de moins de 3 ans rayon de 50m de la maison.
- Enfants de 3 à 7 ans rayon de 150m de la maison.
- Enfants de 7 à 9 ans rayon de 200 à 300m de la maison.
- Enfants de 9 à 12 ans rayon de 300 à 500m de la maison.

Promenade et aire de repos familial>0.5m²/ht.

<u>AVANTAGES :</u>	<u>INCONVENIENTS :</u>
<ul style="list-style-type: none"> • Consommation économique du terrain à bâtir (Rationalisation du terrain). • Économie en ce qui concerne les frais pour viabilité, les infrastructures techniques et la gestion. • Construction et installation technique simple. • Assez d'air et de lumière pour les logements. • Savoir vivre en communautés. 	<p>L'homogénéité de toutes les cellules d'habitation.</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'impossibilité de pouvoir les adapter à des exigences différentes. • L'anonymat. • Les problèmes d'insalubrité. • La densité très forte. • La mauvaise gestion des espaces publics, La pauvreté de cet espace (vide, sans âme, rigide).

CHAPITRE 2 : L'ARCHITECTURE L'HABITAT EN ZONES ARIDES.

	<ul style="list-style-type: none">• L'absence de transition entre l'extérieure et l'habitation.• Le manque d'une communication directe entre l'habitation et l'extérieur qui dans la stricte majorité des cas n'est qu'un espace anonyme d'écartement entre les barres de logements. <p>Souvent le manque d'une qualité esthétique de l'ensemble.</p>
--	--

La hiérarchisation entre les zones d'habitat :

Les espaces architecturaux et urbains ne sont pas neutres. Ils dépendent du lieu, de leur position et de leur aménagement, ils possèdent des caractères sociaux qui déterminent, permettent ou interdisent (dépendant aussi du contexte social et culturel respectif) certains modes de comportement et d'utilisation.

Les caractéristiques de base contrastant de l'organisation de l'espace sont :

- Le domaine absolument « privé » :
L'intérieur du logement qui est accessible aux membres du ménage et leurs hôtes seulement.
- Le domaine absolument « public » :
L'espace urbain des rues, des places et des espaces libres, qui sont accessibles à tous.



Figure II 17 : La hiérarchisation entre les zones d'habitat
Source : auteur.

Entre ces deux domaines, il y a toute une série de zones de transition différentes entre individus et sociétés.

Les espaces « semi privés » : La terrasse, de la loggia, la cour ou le jardin, qui servent comme extension du domaine privé intérieur. Les espaces « semi publics » : La zone

CHAPITRE 2 : L'ARCHITECTURE L'HABITAT EN ZONES ARIDES.

d'accès, la cour ou l'entrée de l'immeuble, c'est à dire les lieux de contact et de communication informels entre les voisins, les aires des jeux des enfants...etc. Les espaces « communautaires » Accessibles à un groupe restreint de personnes ou voisins seulement (garage commun, la cage d'escalier, une cour ou un jardin commun, un parking, des terrains de jeux...) auxquels les étrangers sont tenus à distance.

Les zones sont bien « hiérarchisées », selon leur caractère, leur rôle, leur dimension et le degré de caractère public qu'elles présentent, les chances augmentent pour que ces surfaces, soient (bien vécues). C'est-à dire que les différents caractères sociaux de l'espace ont aussi besoin d'une définition architectonique précise pour être bien compris.

II.3.4 La pratique de l'habitat en Algérie :

Introduction :

L'inadéquation entre habitat et habitants et le mode de gestion du parc immobilier, qui a prévalu dans les vingt années qui ont suivi l'indépendance ont déclenché en Algérie un processus de dégradation alarmante du cadre bâti.

Cette dégradation concerne aussi bien le parc immobilier de la période coloniale que celui de l'habitat traditionnel.

Une question se pose alors de la place qu'occupe ces espaces anciens dans le paysage urbain et la vie économique des villes et du devenir de ce patrimoine, dont les activités sont supplantées par celle des extensions récentes, ce qui contribue largement à leur dévalorisation.

II.3.4.1 L'ancien patrimoine :

Habitat mozabite :

Située dans le plateau rocheux de la Hamada, dans le Sahara septentrional, la vallée du M'Zab comprend cinq ksour : ce sont des petites villes fortifiées, réunies administrativement sous le nom de la principale ville de Ghardaïa.

Les villes de cette vallée relèvent d'une organisation similaire : autour d'un point culminant occupé par la mosquée, le ksar se développe de façon concentrique avec ses quartiers distincts et hiérarchisés et ses ruelles aux passages couverts et aux impasses de desserte. Le souk, autre élément important dans l'organisation sociale urbaine du ksar, est situé à la périphérie de la ville.

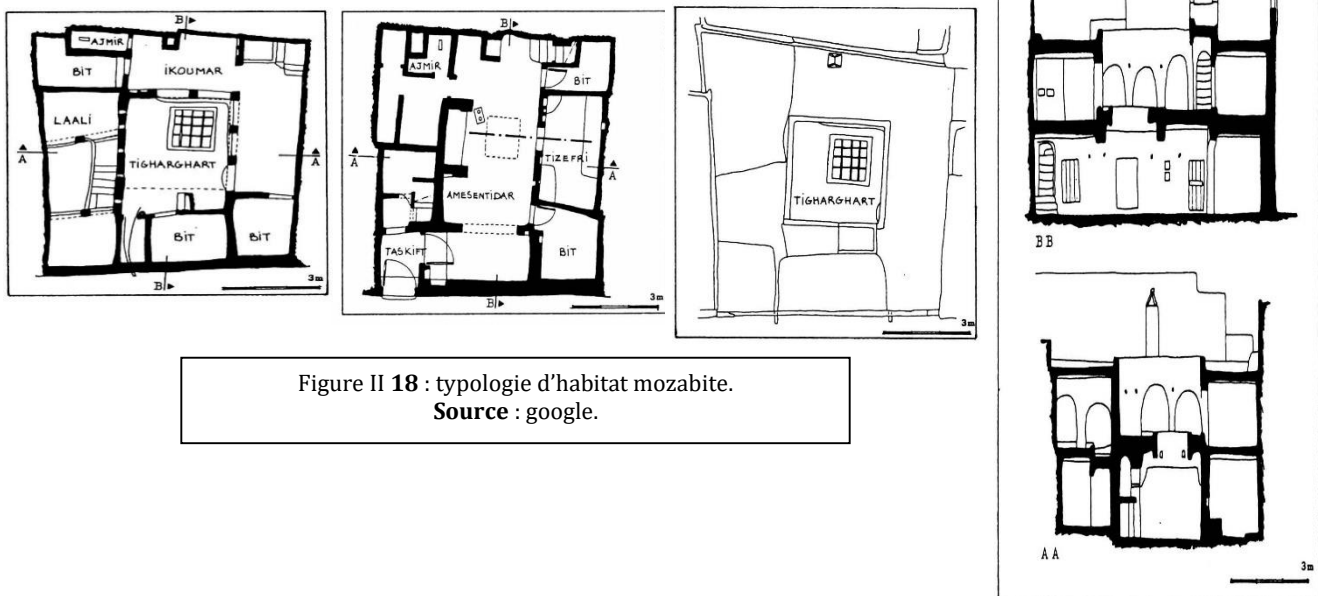


Figure II 18 : typologie d'habitat mozabite.

Source : google.

CHAPITRE 2 : L'ARCHITECTURE L'HABITAT EN ZONES ARIDES.

La maison mozabite est une construction de base, carrée ou légèrement rectangulaire comportant généralement un étage, elle est articulée à l'espace public << la rue » par une entrée en chicane ou "skiffa", conçue pour préserver l'intimité du groupe des regards étrangers, cette dernière donne directement sur un petit salon réservé aux hommes et à l'accueil des étrangers masculins. Les murs extérieurs, aveugles la plupart du temps pour préserver le secret de la vie familiale, portent parfois d'étroites fenêtres masquées par des balcons de bois ou de stuc découpé. La porte massive est surmontée d'un arc de décharge. Un couloir d'accès au dessin contrarié, toujours afin d'éviter les indiscretions des passants, conduit à un patio carré, entouré de petites chambres longues et étroites, servant aux travaux féminins

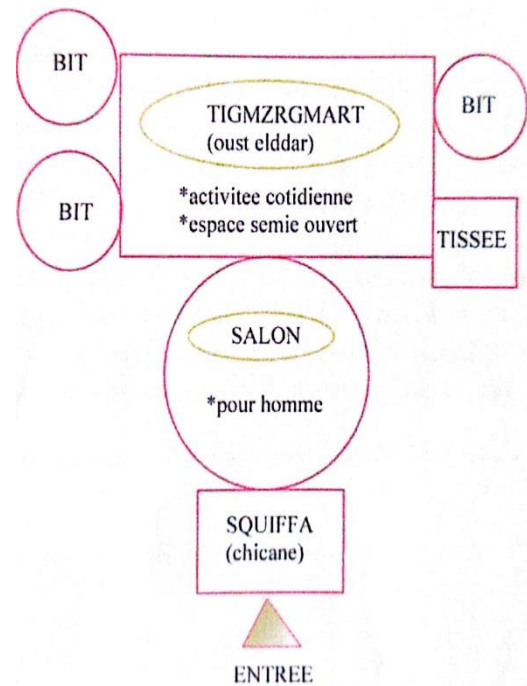


Figure II 19 : organigramme d'habitat mozabite.
Source : auteur.

(artisanat), à la cuisine, au stockage des vivres et du matériel, à la sieste de l'été, car lorsqu'il n'existe pas de cave, c'est ici le lieu le plus frais de la maison. Quatre piliers plus larges à la base qu'au sommet supportent le toit du patio qui est couvert sur sa plus grande partie.

Au centre, une ouverture carrée de 2 mètres de côté environ et souvent couverte d'une grille, permet à l'air et au jour de pénétrer, à la fumée des kanouns de s'échapper.

Au premier étage, les chambres aveugles sont toujours situées sur le pourtour, mais elles reçoivent de l'intérieur, par les arcs d'une galerie, une lumière plus généreuse que l'étage inférieur. Cette galerie n'occupe que deux côtés à angle droit de la maison. L'exposition est calculée de telle sorte que les chambres qu'elle dessert présentent, hiver comme été, les meilleures conditions d'habitation. Les deux autres côtés du premier étage forment une terrasse souvent entourée de murs. Du premier étage, on accède souvent à une deuxième terrasse par un escalier intérieur. Cette terrasse est également entourée de murs assez hauts pour empêcher les voisins de voir.

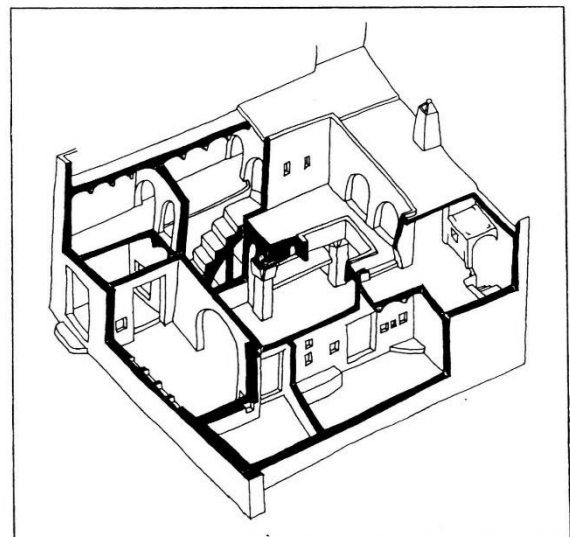


Figure II 20 : volumétrie d'habitat mozabite.
Source : google.

CHAPITRE 2 : L'ARCHITECTURE L'HABITAT EN ZONES ARIDES.

Habitat aurassienne :

L'Aurès forme une barrière naturelle entre les hauts plateaux constantinois et le Sahara. Il regroupe une chaîne de villages aux types et aux modèles d'habitats variés selon l'utilisation des ressources, et des caractéristiques physiques du milieu.

On distingue :

un habitat dispersé « aéré » qui s'inscrit dans les immenses étendues des hautes plaines constantinoises au piémont nord de l'Aurès. *Les Dechra; un habitat groupé, structuré et dense situé en crête en forme de «V».

"un habitat de typologie saharienne au piémont sud structuré tel un groupement de fractions autour d'une cour. Intégrant la topographie du site, la maison Aurassienne « Taddart » est implantée perpendiculairement aux courbes de niveaux. La Taddart est une unité sociale et économique qui abrite la famille, et les réserves d'animaux.

L'accès est soumis à trois marques de transition entre le groupe et la famille. La porte, petite et basse, le seuil toujours marqué par une surélévation qui relève du système symbolique et qui est aussi une protection vis-à-vis des eaux pluviales. Le franchissement du seuil aboutit au tasquift (chicane) considéré dans la maison aurassienne comme espace médiateur, sélectionnant et médiatisant les relations. Le noyau de la maison est formé de Ghorfat n'ilma et de la cour, cette dernière est réduite à un lieu de passage aux dimensions restreintes (c'est surtout un puits de lumière). Le centre symbolique et fonctionnel étant Ghorfat n'ilma, espace masculin par excellence, il est le plus grand volume de la maison, le lieu principal de la vie sociale et économique. C'est un espace polyvalent. Regroupant toutes les activités quotidiennes aménagées au sol de banquettes assignées chacune à l'une pratique de réunion, de cuisson, de tissage... etc.

Au cœur de ghorfat n'ilma, on retrouve le coin feu centre où la famille se réunit.

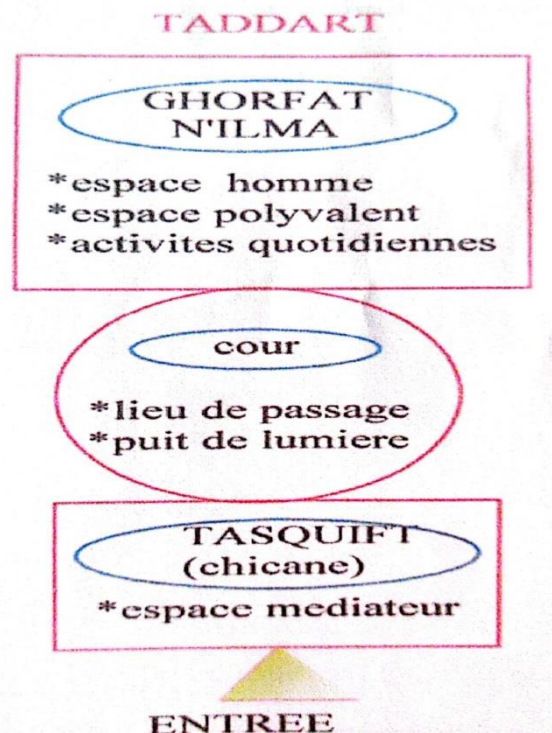


Figure II 21 : organigramme d'habitat aurassienne.
source : auteur.

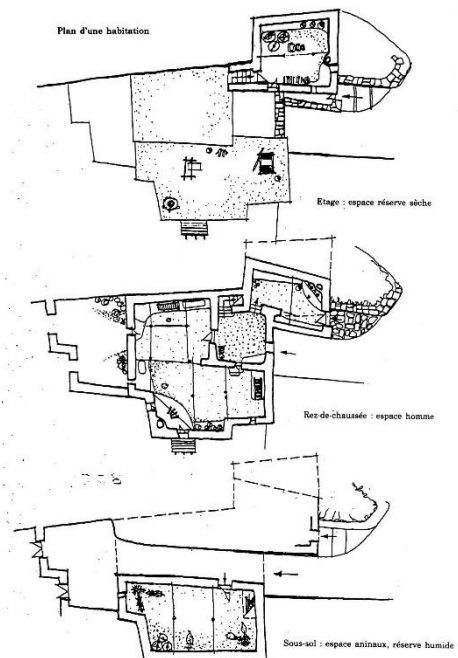


Figure II 22 : organigramme d'habitat aurassienne.
Source : google.

CHAPITRE 2 : L'ARCHITECTURE L'HABITAT EN ZONES ARIDES.

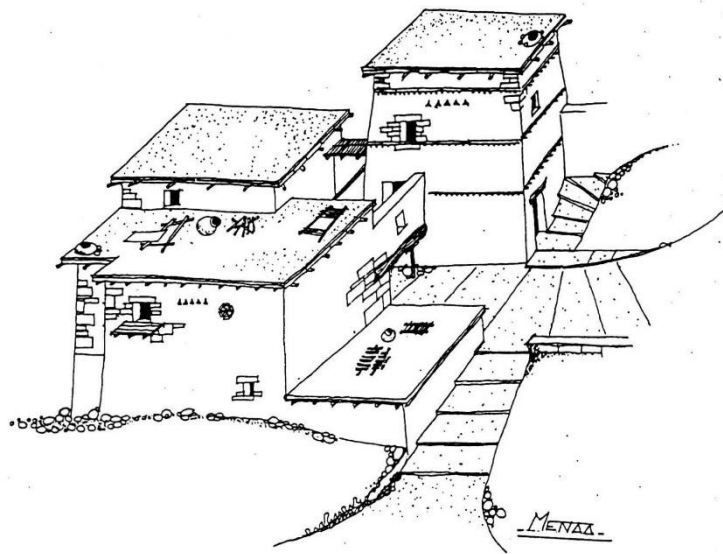


Figure II 23 : volumétrie d'habitat aurassienne.
Source : google.

Habitat kabyle :

Le village kabyle se place généralement sur une crête ou un plateau élevé. Le village situé sur une crête décrit un cercle autour du sommet. Ses maisons apparaissent disposées dans l'axe des lignes rayonnantes. Les rues décrivent un réseau concentrique aux limites du village, croisé en général par une ou deux voies perpendiculaires qu'il dénomme voies de circonvolution (pour les premières) et voies de pénétration (pour les secondes). La plus grande dimension de la maison (axxam) suit la direction d'une ligne diamétrale, par contre, le mur formant pignon et celui de la cour seront tangents à la voie de circonvolution.

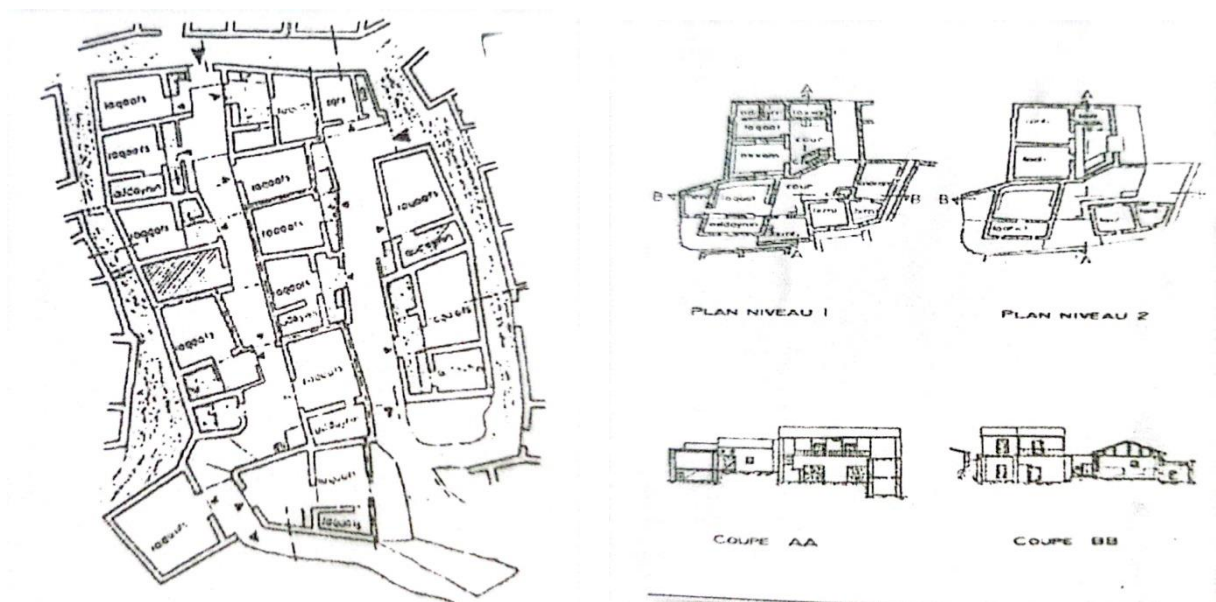
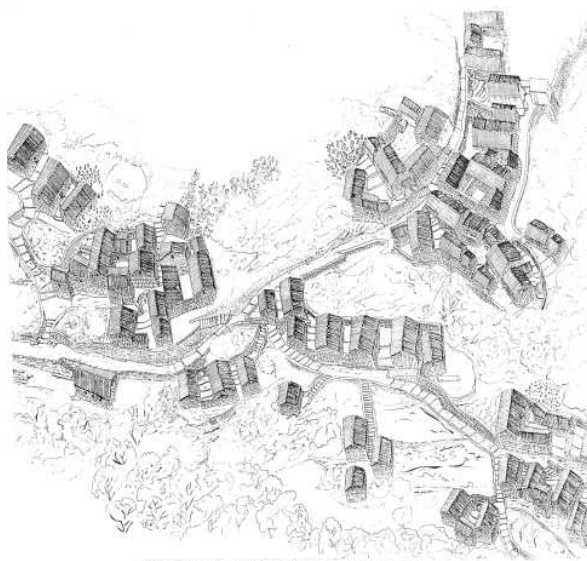


Figure II 24 : typologie d'habitat kabyle.
Source : google.

CHAPITRE 2 : L'ARCHITECTURE L'HABITAT EN ZONES ARIDES.

En élévation les maisons paraîtront se chevaucher. Les maisons kabyles se pressent donc les unes à la suite des autres au long des crêtes. Après avoir franchi la porte du vestibule (tawwurt n wesqif) toujours fermée, on se retrouve sous un porche couvert flanqué de part et d'autre du passage menant à la cour, de deux banquettes en maçonnerie (idekkwanen, sing. Adekkwan). Une fois franchi le porche, on rencontre les plus petites unités d'habitation (les maisons abritant une famille conjugale). Cet ensemble constitue l'habitation d'une famille agnatique.

Dans le mur de la partie basse de la cour est aménagée une petite porte menant aux champs voisins (tamazirt) et au tas de fumier. Dans les angles de la cour sont aménagés des réduits délimités par des murettes en pierre sèche et font office de cuisine à la belle saison. La plus petite unité d'habitation (axxam) présente un toit à double pente recouvert de tuiles du pays. On y accède par une porte en bois à double battant [(1.20 à 1.50 m) x 2]. Le linteau de la porte (amnar ufella), gravé de dessins au couteau, est encastré dans la maçonnerie, tandis qu'un seuil (amnar n wadda) haut de 10 à 20 cm empêche les eaux de ruissellement de pénétrer à l'intérieur de la maison. Des ouvertures de très petites dimensions et diversement agencées sont parfois aménagées très haut. Ces ouvertures éclairent à peine l'intérieur de la maison et ne permettent qu'une faible aération d'ailleurs rompues en hiver puisque bouchées à l'aide de chiffons.



Adfrum Nath Aârich au village de Takset en Kabylie maritime



Figure II 25 : volumétrie d'habitat kabyle.
Source : google.

CHAPITRE 2 : L'ARCHITECTURE L'HABITAT EN ZONES ARIDES.

Habitat arabo-andalou :

Les maisons Arabo Andalou construites au XV ème siècle par des familles d'Arabes Espagnols chassées d'Espagne. Ces maisons s'organisent en mitoyenneté sur le tissu urbain et correspondent au type connu sous la dénomination « maison à patio ». Elles ont un niveau dont les pièces sont organisées autour d'une cour.

Habitation liée à l'agriculture et à l'artisanat. Ces maisons sont Orientées vers le Nord, la Surface du sol varie entre 100 et 200 m² (avec la cour). Le nombre d'étages est de RDC + terrasse. Un escalier mène à la terrasse ainsi qu'à une ou deux pièces à l'étage, et organise les pièces d'habitation autour d'elle. Un logement, est constitué d'une famille élargie avec liens familiaux.



Figure II 26 : habitat arabo-andalou.
Source : google.

Après la porte donnant sur la rue, on pénètre dans la maison par la skifa (Entrée en chicane) qui préserve l'intimité de l'espace privé de la cour.

Celle-ci est munie de portiques réalisés soit en colonnes de pierre et linteau de grosses poutres de bois soit en arcs de brique sur colonnes de pierre, un puits, un arbre ou une vigne, un escalier qui mène à une galerie et à des pièces sur le côté donnant sur la rue.

Au rez-de-chaussée, les pièces sont distribuées à partir de la cour. Les murs des habitations sont branchés au niveau de leur partie inférieure, sous sol, entre sol ou rez-de-chaussée. Les deux parements réalisés en briques montées régulièrement en longueur tous les 15 cm. Les planchers sont constitués de solives en bois, de planches de bois ou de lattis de branches, puis d'un torchis de remplissage de terre et de gravats, d'un mortier à base de chaux et de terre recouverte de carreaux de terre cuite. Toiture en pente, de tuiles rondes, dirigées vers la cour. Cette couverture repose sur un système de fermes en bois constituées de troncs d'arbres et d'un tissu de toile parfaitement tendu et cloué sur son pourtour sous la structure chaulée en plusieurs couches.

A l'origine, le mur était protégé par un crépi à base de terre et de chaux, recevant en surface un badigeon au lait de chaux.

CHAPITRE 2 : L'ARCHITECTURE L'HABITAT EN ZONES ARIDES.

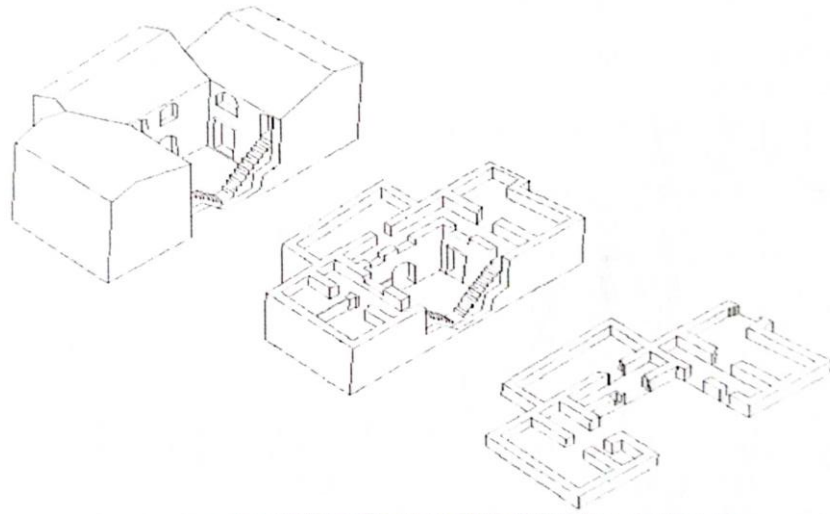


Figure II 26 : volumétrie arabo-andalou.
Source : google.

Habitat ottoman :

Habitat de la casbah d'Alger.

L'architecture traditionnelle répondait aux besoins spécifiques de la société Algérienne, Tels que la Casbah D'Alger dont les maisons sont organisées sur la Base de deux principes : l'intimité et la sécurité.

L'intégration de la maison dans le quartier est parfaitement assurée dans le cadre d'une société Profondément musulmane (HORMA). Elles sont conçues pour permettre la vie de plusieurs ménages (famille élargie).



Figure II 26 : la casbah d'Alger.
Source : google.

CHAPITRE 2 : L'ARCHITECTURE L'HABITAT EN ZONES ARIDES.

La maison traditionnelle d'Alger s'organise autour d'un Wast ed Dar, espace central avec une circulation périphérique appelée Shin (galerie à arcades entourant le Wast ed Dar). Le Wast ed Dar est le centre, en effet "la salle principale, "pour le travail et les loisirs des femmes et pour les jeux des enfants. Quelques maisons ont eu des fontaines de l'eau ici, avec de l'eau venant des aqueducs qui ont tapé les sources dans les collines autour d'Alger. La maison est un volume fermé sur l'extérieur, elle prend la lumière à partir du Wast ed Dar qui remplit aussi la fonction de "cheminée » de ventilation drainant l'air pris par les petites ouvertures sur la façade. Les maisons sont généralement élevées d'un rez-de-chaussée plus un étage avec un Stah (terrasse), qui est une partie essentielle de la maison où les femmes passaient beaucoup d'heures du jour, et ayant une vie sociale avec leurs voisines. La configuration dense de la casbah a permis de passer d'une terrasse à l'autre et de visiter d'autres maisons sans devoir utiliser les rues. Les dessus de toit de la casbah ont fonctionné comme royaume public alternatif qui s'est prolongé au-dessus de la ville entière. Avec l'appropriation de cet espace par les femmes d'Alger, la casbah est devenue divisée horizontalement en deux royaumes : sur le dessus, occupant l'étendue de la ville entière, étaient les femmes ; au fond, les rues ont appartenu aux hommes. Les maisons accrochées à la colline forment des "ilots" compacts d'une dizaine d'habitations, qui ont toutes une vue imprenable vue sur la mer grâce à une adaptation au site remarquable, quand on sait que la pente peut atteindre 40%.



Figure II 27 : la casbah d'Alger.

Source : google.

CHAPITRE 2 : L'ARCHITECTURE L'HABITAT EN ZONES ARIDES.

Le patrimoine colonial :

Les colonisations ottomane et française ont fortement réduit la productivité du cadre bâti en général et le schéma de l'habitat en particulier, contrairement à ce qui se passait dans de nombreux pays où le problème d'habitat constituait une préoccupation majeure de l'état.

En Algérie, la construction de logements a été jusqu'aux années 1940, abandonnée presque totalement à l'initiative privée. Ce n'est en fait qu'après le déclenchement de la révolution armée du 1er novembre 1954 que les autorités coloniales de l'époque ont commencé à s'intéresser à ce secteur et ont essayé par l'intermédiaire du « plan de Constantine » d'en faire un instrument psychologique et politique visant à détourner la population des idéaux de liberté et à accréditer auprès d'elle l'idée que la France avait à cœur la solution des problèmes économiques et sociaux des algériens. La colonisation a déstructuré la société algérienne dans sa composition et son organisation, et rasé une grande partie du tissu urbain de nos villes dans sa politique de dissimulation de l'identité nationale. En effet les différentes périodes qui marquent la production de l'habitat dans la période coloniale sont :

- 1830-1900 :
 - Utilisation de modules importés.
 - Forte urbanisation pour les besoins de la colonisation du territoire.
- 1900-1945 : Intégration des modules locaux (néoclassique par exemple).
- 1945-1962 : Le malaise sociale a conduit les autorités coloniales à réagir en mettant en place de nouveaux programmes d'habitat collectifs.

Le patrimoine post-colonial :

Les différentes périodes qui marquent la production de l'habitat dans la période post-indépendance sont :

- 1962-1970 : Programme rural.
Occupation des logements libérés.
- 1970-1980 : La révolution agraire. La révolution industrielle.
La poussée démographique pour effet de démultiplier les besoins en logements urbains.
Création du ministère de l'habitat et mise en place d'une politique volontariste à caractère quantitatif, c'est la politique des ZHUN des années 80.
- 1990-2000 : Politique diversification des modes de prise en charge (sociale LSP ADL...)

Les différents programmes aussi élaborés sont caractérisés par la prépondérance de la logique quantitative.

Aussi les typologies mises en œuvre sont :

- Inadaptées à l'organisation sociale.
- Identique sur tout le territoire.
- Isolées de la ville et souvent peu équipées.
- Incapable de produire des tissus urbains cohérents.